SUIVI BAROMÉTRIQUE DE L'OPINION DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA SANTÉ, DE LA PROTECTION SOCIALE, DE LA PRÉCARITÉ, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Synthèse des principaux enseignements de l'étude

Juin 2005

Réf. : Q801
BVA Opinion
Directeur : Jérôme SAINTE-MARIE
Directeur adjoint : Gaël SLIMAN
Chargées d'études : Marie DAVID
Mélanie SANDOVAL

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - DREES-
11 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon
75696 Paris Cedex 14

A la demande de la DREES, l'institut BVA a réalisé une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4020 personnes ont été interrogées du 7 mars au 25 mai 2005.

Echantillon construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

I – ENJEUX SOCIAUX 6
A. Des Français toujours préoccupés 6
1. Des Français préoccupés par l'évolution de la situation de génération en génération … 6
2. Plus précisément, des Français toujours davantage préoccupés par les problèmes concrets que par les problèmes abstraits… 7
B. Des Français jugeant la société injuste et inégale entre les classes sociales et entre les hommes et les femmes 10
1. Une société de plus en plus injuste et inégale entre les classes sociales 10
2. Les inégalités liées à l'origine ethnique en constante augmentation 12
3. Une société injuste et inégale entre les hommes et les femmes 13
C. Des Français de plus en plus ouverts sur les sujets « de société » 13
1. Des Français toujours aussi ouverts sur l'homosexualité 13
2. Des Français plus ouverts quant à la relation de couple non marié 14
3. Des Français plus ouverts par rapport à la place des femmes dans la société 14
D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe 15
1. Des Français préférant la réforme à un changement radical 15
2. Des Français globalement confiants en les capacités de l'État mais en demande de plus d'intervention 15
3. Des Français de plus en plus méfiants envers l'Europe 17

II – LES FRANÇAIS ET LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE 18
A. Des Français plus pessimistes à l'égard de l'universalité du système de protection sociale 18
1. Une croyance moins forte dans l'égalité du système 18
2. Une satisfaction grandissante à l'égard des services publics en matière de santé 18
B. Le financement du système de protection sociale 20
1. La part consacrée au financement de la protection sociale : une adhésion stable 20
2. Un attachement toujours plus fort aux valeurs publiques du système de protection sociale 22
3. Une réelle saturation des Français à cotiser davantage 24

III – LES FRANÇAIS ET LEUR SANTÉ 26
A. Perception générale de l'état de santé de la population 26
1. Un état de santé personnel jugé toujours très satisfaisant malgré un jugement de plus en plus critique à l'égard de la santé des Français en général 26
2. Des Français de plus en plus sensibles aux démarches préventives 26
3. Une prise de conscience grandissante de l'éventualité d'une crise sanitaire 27
B. Perception à l'égard du système de santé 29
1. Une reconnaissance partielle de l'universalité du système de santé 29
2. La dénonciation toujours plus forte des dépenses excessives 29
C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie ... 31

1. Les préférences des Français sur les mesures de réduction des dépenses : la question de la limitation des remboursements divise l'opinion 31
2. Le dossier médical partagé : un point de la réforme relativement bien accueilli par l'opinion 31
3. La participation forfaitaire de 1 €, le choix du médecin traitant et le système de remboursement du spécialiste : des mesures qui divisent l'opinion 33

IV – FAMILLE ET POLITIQUE FAMILIALE 36
A. Les objectifs de la politique familiale : perception, cibles et attentes 36
1. L'objectif prioritaire de la politique familiale : permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle mais aussi permettre aux familles de mieux se loger 36
2. Les familles à aider en priorité 37
3. Les actions à mener en priorité en faveur des jeunes 37
B. Famille et temps de travail : jugement et attentes 37
1. Le mode de garde le plus bénéfique pour un enfant en bas âge 37
2. La position concernant l'accès au temps partiel selon le sexe 38
3. La perception de la durée du congé de maternité et du congé de paternité 38

V – PAUVRETÉ ET EXCLUSION 40
A. Perception générale et représentations de la pauvreté 40
1. Un pessimisme de plus en plus avéré 40
2. Les causes de la pauvreté : une opinion moins sévère depuis 2002 41
3. Certaines populations sont-elles plus exposées à la pauvreté ?…Une question qui divise l'opinion 42
B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales 43
1. Le RMI 43
2. L'allocation chômage 46

VI – RETRAITES ET DÉPENDANCES 47
A. Les Français et les retraites 47
1. Des Français pessimistes pour leur propre retraite 47
2. Des français qui en général adhèrent aux modalités pouvant être prises en compte pour déterminer les retraites 48
3. Des Français mitigés à l'égard de la réforme… 49
4. Des Français partagés sur le système liant le montant des pensions au nombre d'années travaillées 50
5. Des Français partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour financer les retraites 50
B. Les Français et la dépendance 51
1. Les Français et les aides aux personnes dépendantes 51
2. L'attitude personnelle des Français face à la dépendance 52
C. Les Français et le handicap 53
1. Pour une meilleure intégration des personnes handicapées 53
2. Les mesures d'amélioration de l'accès à l'emploi des personnes handicapées 54
3. Opinion et jugement sur la politique d'aide financière aux personnes handicapées 55

Introduction

L'étude menée par l'institut BVA pour la DREES, portant sur la perception des Français sur les enjeux de la santé publique, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité, intervient cette année dans une actualité dense en ces différents domaines.

Depuis la précédente enquête, en 2004, trois phénomènes se sont principalement développés, qui ne peuvent manquer d'avoir influer sur les opinions. Tout d'abord, une conjoncture économique toujours plus critique a replacé depuis janvier 2003 la question de l'emploi au premier rang des préoccupations des Français. En second lieu, le plan de réforme des retraites annoncé par François Fillon le 24 avril 2003 et la réforme de l'assurance maladie, qui avaient relancé un mouvement social fort début 2003, sont maintenant entérinées.
Enfin, au moment où les Français ont exprimé, fin mai 2005, leur refus à la Constitution Européenne, la France est traversée par une crise politique intérieure qui fragilise le Gouvernement en place. Les questions sociales sont ainsi portées au cœur de l'actualité.

Dans ce contexte, c'est auprès d'une opinion publique singulièrement informée et motivée qu'ont été recueillies les informations de ce sondage, réalisé en face à face du 7 mars au 25 mai 2005, auprès d'un échantillon national de 4020 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble de l'opinion publique comme dans le détail des variables socio-démographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux

Le climat social régnant actuellement dans le pays ayant peu évolué par rapport à l'année dernière, les Français apparaissent aussi préoccupés en 2005 qu'en 2004. Ils jugent toujours la société à la fois injuste et inégale entre les classes sociales et entre les hommes et les femmes. Dans le même temps, ils se montrent de plus en plus ouverts aux questions de société. Dans ce cadre, ils aspirent toutefois davantage à la réforme qu'à un changement radical de la société et font davantage confiance en l'État qu'en l'Europe.

A. Des Français toujours préoccupés

Les Français apparaissent toujours aussi préoccupés par l'évolution de la situation, de génération en génération. Plus précisément, ils restent davantage préoccupés par les problèmes "concrets", c'est-à-dire susceptibles de les toucher directement, plutôt que par les problèmes "abstraits", moins en lien avec leur quotidien, plus internationaux.

1. Des Français préoccupés par l'évolution de la situation de génération en génération …

Si 81% des Français jugent bonne leur situation actuelle, ils s'inquiètent de son évolution de génération en génération. 39% considèrent que leur situation actuelle est moins bonne que celle de leurs parents au même âge et quand ils pensent à l'avenir, ils sont certes 62% à être optimistes pour eux-mêmes mais ils ne le sont qu'à 35% pour leurs enfants et les générations futures.

Graphique 1 :

Q3. L'optimisme face à l'avenir
(S/T Optimiste)

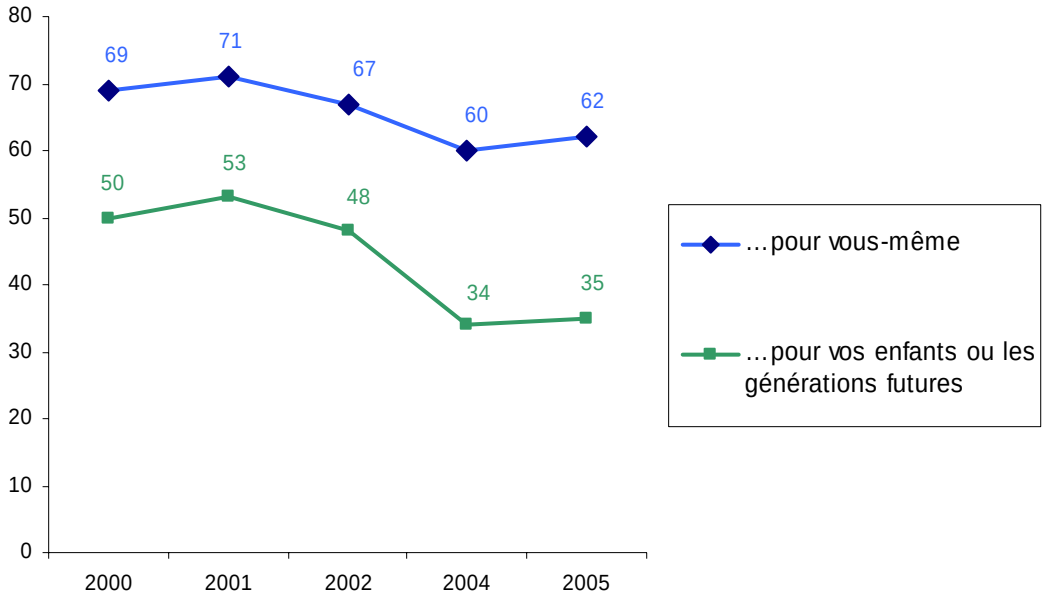

Ce pessimisme est naturellement encore plus fort pour les catégories sociales les plus fragiles et chez les personnes traversant des difficultés personnelles. Par exemple, les chômeurs (44%), les personnes dont le revenu est inférieur à 1150 euros par mois (59%), les personnes divorcées (69%) ou celles ayant des problèmes de santé chroniques (73%) sont nettement moins nombreuses à juger leur situation actuelle bonne que ne le sont les cadres (89%), les personnes travaillant à temps plein (87%), celles touchant plus de 2400 euros par mois (94%), celles étant mariées (86%) ou celles n'ayant pas de problèmes de santé (83%).

Il convient aussi de noter que les moins de 35 ans sont, comme en 2004, plus nombreux que les personnes plus âgées à être optimistes quant à l'avenir, que ce soit pour eux même (71% contre 62% en moyenne) ou pour leurs enfants ou générations futures (44% contre 36% en moyenne).

Globalement, les Français se montrent donc inquiets de l'évolution de la situation de génération en génération. Plus précisément, cela se traduit par de nombreuses préoccupations, mais davantage pour les problèmes les plus concrets que pour les problèmes relativement abstraits, plus éloignés de leur quotidien.

2. Plus précisément, des Français toujours davantage préoccupés par les problèmes concrets que par les problèmes abstraits…

Comme en 2002 et en 2004, les problèmes très concrets sont toujours ceux qui continuent de préoccuper le plus les Français, que ce soit pour eux-mêmes ou pour la France. Ils se montrent ainsi pour eux-mêmes d'abord préoccupés par la pauvreté (94%), par le cancer (91%) et par le chômage (91%) alors qu'ils le sont un peu moins par les guerres dans le monde (86%, - 4 points), par les crises financières internationales (55%, -7 points) et par le vieillissement des populations dans les pays développés (47%, -4 points).

Tableau 1 :

Q4-Q5. Comparatif des causes de préoccupations personnelles et des causes de préoccupations en France aujourd'hui

	- COMPARATIF - S/T PREOCCUPE					
	Causes de préoccupations personnelles			Causes de préoccupations en France		
	2005	2004	Evolution	2005	2004	Evolution
	%	%		%	%	
La pauvreté	94	93	+1	94	94	=
Le cancer	91	91	=	93	93	=
Le chômage	91	90	+1	96	96	=
Les problèmes liés à l'environnement	88	88	=	91	91	=
Les guerres dans le monde	86	90	-4	86	91	-5
Les accidents de la route	83	85	-2	88	89	-1
Le Sida	81	80	+1	89	87	+2
Les risques alimentaires	75	78	-3	77	80	-3
Les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches	69	69	=	83	83	=
La forte croissance démographique des pays en voie de développement	59	58	+1	73	72	+1
Les crises financières internationales	55	62	-7	80	82	-2
Le vieillissement des populations dans les pays développés	47	51	-4	78	79	-1

Mais au-delà de ces évolutions relativement faibles entre 2004 et 2005, on observe des évolutions un peu plus marquées lorsque l'on demande aux personnes interrogées quels sont les problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France. L'ordre de leurs préoccupations suit évidemment l'actualité et apparaît donc différent de ce qu'il était en 2004 mais surtout de ce qu'il était en 2002.

Graphique 2 :

Q6. Comparatif des problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France

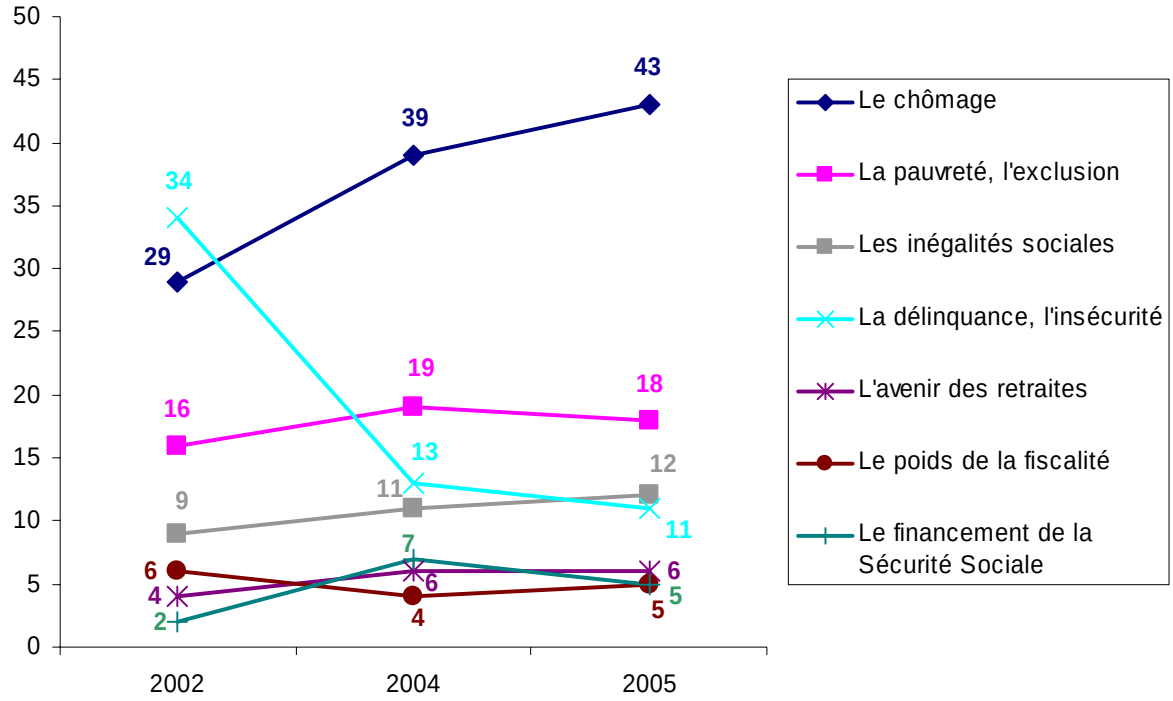

Avec la hausse des demandeurs d'emplois ces dernières années, les attentes d'action sur le chômage arrivent cette année comme l'année dernière largement en tête (43%) devant, notamment, celles concernant la pauvreté et l'exclusion (18%) et les inégalités sociales (12%).

En revanche le problème de la délinquance et de l'insécurité, médiatiquement très présent en 2002 pendant et après la campagne électorale, n'est plus aujourd'hui la première priorité des Français mais la quatrième, passant de 34% en 2002 à seulement 11% en 2005.

Les Français restent toujours préoccupés par des problèmes plus concrets plus que par des problèmes plus abstraits et notamment par des problèmes les touchant personnellement.
Par exemple, le chômage préoccupe davantage les personnes vivant dans des régions particulièrement touchées comme le Nord (54% contre 43% en moyenne).

Les Français se montrent donc de plus en plus préoccupés par l'évolution de la situation de génération en génération. Ils se montrent d'autre part toujours plus inquiets à l'égard des problèmes les plus concrets, parmi lesquels les problèmes sociaux, qui les préoccupent bien plus qu'il y a trois ans. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de voir les Français juger la société injuste et inégale, notamment d'un point de vue social.

B. Des Français jugeant la société injuste et inégale entre les classes sociales et entre les hommes et les femmes

1. Une société de plus en plus injuste et inégale entre les classes sociales

Pour les Français, la société est injuste et les inégalités sociales ont augmenté et vont continuer d'augmenter. Comme en 2004, ils continuent de considérer les inégalités de logement et de revenu comme étant celles à la fois les plus répandues et les moins acceptables. C'est dans ces conditions qu'ils aspirent logiquement à une politique redistributive.

Une société toujours aussi injuste, où les inégalités ne cessent d'augmenter

Cette année encore, 71% des Français jugent la société française plutôt injuste. De surcroît, ils sont par contre nettement plus nombreux à penser que les inégalités ont plutôt augmenté depuis 5 ans (78% soit + 5 points) et moins confiants en l'avenir puisque 74% (+5 points) pensent qu'à l'avenir les inégalités en France vont plutôt augmenter.

Graphique 3 :

Q15-Q16. Perception des inégalités depuis 5 ans et dans l'avenir

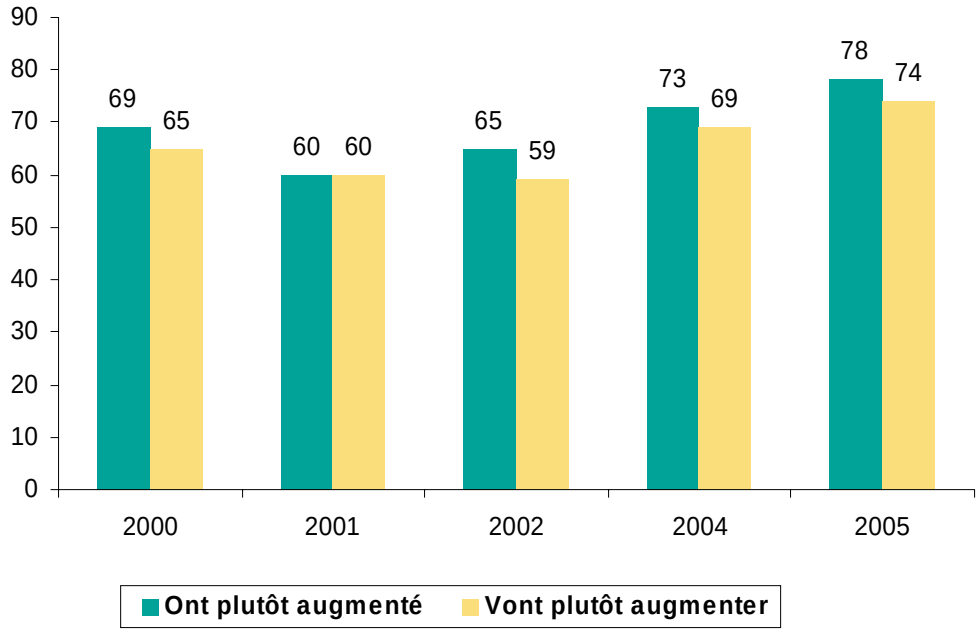

Ce pessimisme est partagé de la même façon par toutes les catégories de Français, même s'il l'est un peu moins par les plus jeunes (18-24 ans) et par les plus âgés (65 ans et plus). Ils sont respectivement 67%/74% à penser que les inégalités ont augmenté ces cinq dernières années (contre 78% de l'ensemble des Français) et ils sont 62%/67% à penser que cette augmentation va continuer (contre 74% pour l'ensemble des Français).

Pris dans leur ensemble, les Français sont une très large majorité à voir les inégalités se développer, et plus particulièrement les inégalités de logement et les inégalités de revenus.

Tableau 2 :

Q17-Q18. Comparatif des inégalités les plus répandues et les moins acceptables

	- COMPARATIF - TOTAL DES CITATIONS					
	Les inégalités les plus répandues			Les inégalités les moins acceptables		
	2005	2004	Evolution	2005	2004	Evolution
	%	%		%	%	
Les inégalités de revenus	61	59	+2	37	35	+2
Les inégalités de logement	33	31	+2	33	34	-1
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	29	28	+1	24	23	+1
Les inégalités liées à l'origine ethnique	22	20	+2	30	27	+3
Les inégalités par rapport au type d'emploi	20	22	-2	14	16	=
Les inégalités d'accès aux soins	15	17	-2	37	37	=
Les inégalités dans les études scolaires	13	15	-2	18	19	-1
Les inégalités liées à l'héritage familial	5	6	-1	6	6	=

Plus précisément, les inégalités de logement et de revenu demeurent à la fois les plus répandues et les moins acceptées…

Les Français sont 33% à juger les inégalités de logement comme étant les plus répandues et comme étant les moins acceptables. Mais ils sont plus encore (61%) à considérer les inégalités de revenu comme étant les plus répandues et comme étant les moins acceptables (37%). Les inégalités de logement et de revenus sont particulièrement citées par les catégories sociales les moins favorisées : 39% des ouvriers, 38% des personnes dont le revenu est inférieur à 1150€ ou encore 38% des personnes n'ayant pas de diplôme citent l'inégalité de logement comme étant l'une des inégalités les plus répandues (contre 33% en moyenne) et sont respectivement 42%, 41% et 43% a jugé l'inégalité de revenus comme une des inégalités les moins acceptables (contre 37% en moyenne).

… d'où l'aspiration à une politique redistributive

Même si les Français sont plus nombreux cette année à juger très important, pour rendre plus juste la société, de "garantir les besoins de base pour tous" (80%) et de "reconnaître les gens selon leur mérite" (59%), ils sont également 43% à juger, pour ce faire, très important de "réduire les grandes inégalités de revenus entre citoyens" et 41% à juger cela assez important. Au total, ils sont donc 84% à juger très ou assez importante une politique redistributive, notamment les personnes les plus concernées par les inégalités de revenu : les femmes (86%) et les personnes sans diplôme (89%), davantage que les hommes (82%) et les titulaires d'au moins un bac + 2 (76%).

Il en résulte que 83% des Français (+ 6 points par rapport à 2004) sont d'accord pour que le gouvernement mette en place une politique destinée à réduire les inégalités de revenus, même si seulement 45% d'entre eux pensent qu'une telle politique leur bénéficierait, à travers une augmentation de leur revenu, 39% pensant plutôt qu'une telle politique ne changerait rien à leur revenu et 13% pensant qu'elle le diminuerait.

Il est également naturel que cette politique satisferait plus encore ceux qui devraient en bénéficier le plus, c'est à dire les catégories sociales les plus fragiles : ceux dont les revenus sont inférieurs à 1150 euros par mois (87% d'entre eux contre 79% de ceux touchant plus de 2400 euros par mois), et les ouvriers ainsi que les chômeurs (87% et 88% d'entre eux contre 73% pour les artisans ou commerçants).

En jugeant la société injuste et en observant un développement des inégalités, les Français aspirent donc encore plus fortement cette année à une politique redistributive, même si celle-ci ne leur profiterait pas directement.

Mais en plus de ces inégalités sociales, les Français observent aussi des inégalités d'origine ethnique ainsi que des inégalités entre les hommes et les femmes.

2. Les inégalités liées à l'origine ethnique en constante augmentation

Les inégalités liés à l'origine ethnique sont en constante augmentation depuis 2000 et arrivent en 2005 parmi les quatre inégalités les plus répandues (22%) et parmi les trois inégalités les moins acceptables (30%).

Graphique 4 :

Q17-Q18. L'inégalité ethnique (Total citation)

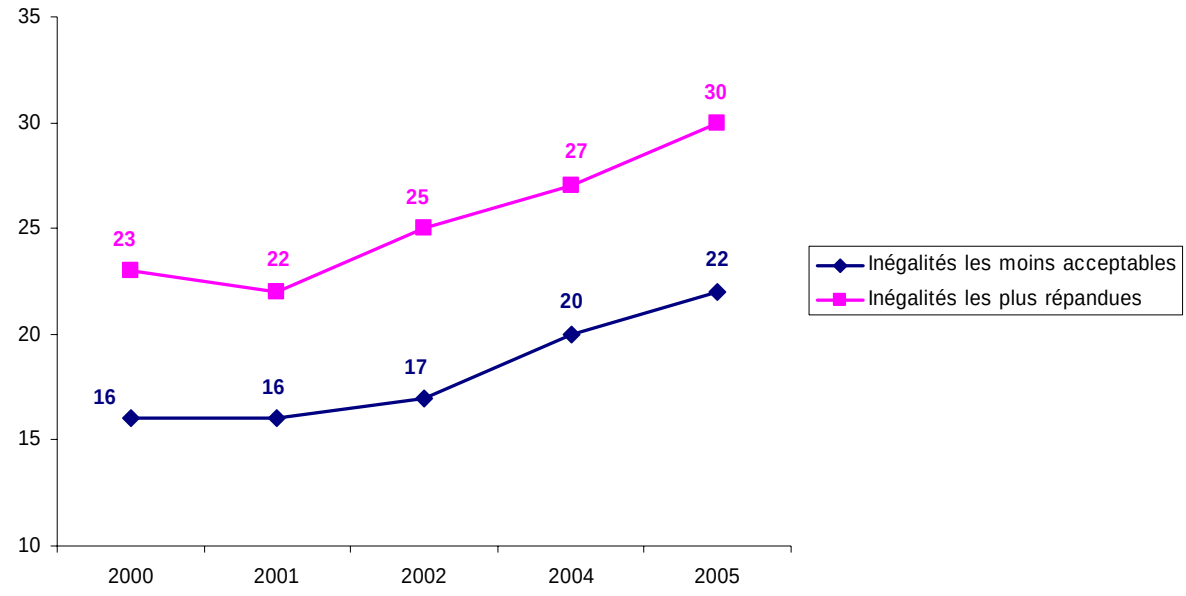

Cette inégalité est évidemment particulièrement ressentie par les personnes d'origine étrangère. En effet, 43% des personnes nées dans un pays non européen citent l'inégalité liée à l'origine ethnique comme étant une des inégalités les plus répandues et 52% comme étant une des inégalités les moins acceptables.

Sur ce point, les résultats montrent une franche segmentation de la perception de l'intégration culturelle des immigrés selon qu'on soit concerné par la question de l'intégration. Aussi, pour 69% des personnes interrogées "Il est préférable pour la société que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil". Alors que 61% des personnes nées dans un pays hors d'Europe pensent au contraire qu' "Il est préférable pour la société que les immigrés conservent leurs propres coutumes et traditions".

3. Une société injuste et inégale entre les hommes et les femmes

Les Français regrettent particulièrement les inégalités continuant d'exister entre les hommes et les femmes. Mais à la différence des inégalités sociales, celles-ci, selon les Français, devraient à l'avenir diminuer.

Une large majorité de Français (66%) considère ainsi que les inégalités entre les hommes et les femmes restent importantes. Les femmes (72%) et les 35 ans et plus (68%) le considèrent plus encore que les hommes (59%) et les plus jeunes (60% des moins de 35 ans).

Contrairement aux autres inégalités, les Français se montrent remarquablement confiants quant à la résorption de cette inégalité. Pour 52% d'entre eux ces inégalités vont diminuer, contre seulement 17% pensant qu'elles vont au contraire augmenter. Les plus confiants sont les moins de 35 ans (57%), les hommes (59%) et les catégories sociales les plus aisées, c'est à dire celles ayant des revenus supérieurs à 2400 euros par mois (62%). Les plus concernées comme les femmes (46%) les personnes ayant un revenu inférieur à 1150 euros par mois (47%) sont en revanche plus pessimistes.

Cet optimisme des Français sur l'évolution des inégalités entre les hommes et les femmes s'accompagne chez eux d'une plus grande ouverture par rapport aux sujets dits « de société ».

C. Des Français de plus en plus ouverts sur les sujets « de société »

Les Français se montrent de plus en plus ouverts par rapport aux questions de société et plus particulièrement par rapport à l'homosexualité, au mariage et à la place de la femme dans la société, qui constituent les trois sujets sur lesquels les évolutions depuis cinq ans sont les plus importantes.

1. Des Français toujours aussi ouverts sur l'homosexualité

Cinq ans maintenant après l'adoption du PACS, 78% des Français considèrent aujourd'hui "les homosexuels comme des gens comme les autres", soit une progression de 7 points depuis 2000. Ce point de vue est plus encore partagé par les femmes (82%), les jeunes (86% des moins de 35 ans), les plus diplômés (87% des bac+2 et plus) et par les personnes déclarant

n'avoir aucune appartenance ni pratique religieuse (85%). Bien qu'un peu moins nombreux, 72% des hommes, 57% des 65 ans et plus, 63% des personnes n'ayant pas de diplôme et 54% des personnes ayant une pratique religieuse régulière partagent cette opinion.

2. Des Français plus ouverts quant à la relation de couple non marié

Les Français sont nettement moins nombreux qu'il y a cinq ans (44%, -8 points) à considérer que le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple. Ce point de vue est partagé par la même population que l'on a vu précédemment peu ouverte à l'homosexualité : les hommes (50%), les 65 ans et plus (66%), les personnes n'ayant pas de diplôme (54%) et les personnes ayant une pratique religieuse régulière (71%). Par contre, les femmes (38%), les jeunes (34% des moins de 35 ans), les plus diplômés (41% des bac+2 et plus) et les personnes déclarant n'ayant aucune appartenance ni pratique religieuse (30%%) sont beaucoup moins nombreux à partager cet opinion.

3. Des Français plus ouverts par rapport à la place des femmes dans la société

Les Français ne sont plus aujourd'hui que 36% (contre 47% en 2003 et 52% en 2000) à être d'accord pour dire "qu'il est normal qu'une femme soit prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans un métier" et ils ne sont plus que 31%, soit une baisse de 11 points en trois ans, à dire que "dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants".

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, on n'observe pas sur cette question de différences marquantes entre les hommes et les femmes. En revanche, des différences prononcées apparaissent en fonction des catégories sociales, des tranches d'âges et des types de communes. Par exemple, seuls 19% des moins de 35 ans, 20% des personnes ayant un revenu supérieur à 2400 euros, 16% de ceux ayant un niveau d'étude supérieur à bac + 2 et 14% des cadres sont d'accord pour dire que "dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants", contre 49% de ceux n'ayant pas de diplôme, 37% de ceux touchant moins de 1150 euros par mois, 36% des 35 ans et plus et 37% de ceux habitant en zone rurale.

Comme pour l'homosexualité ou le mariage, la pratique religieuse influe sur les représentations de la place des femmes dans la société. En effet, 42% des personnes ayant une pratique religieuse occasionnelle sont d'accord pour dire que "dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants" contre 25% pour celles n'ayant ni pratique ni sentiment d'appartenance religieuse

Sur les questions de société, les Français se montrent donc de plus en plus ouverts, même si subsistent sur ces questions des clivages sociaux, générationnels et géographiques.

Au-delà de ces différents clivages, les Français apparaissent donc davantage ouverts par rapport aux questions de société, en même temps qu'ils se montrent davantage préoccupés par une société qu'ils trouvent socialement de plus en plus injuste et inégale.

Face à cette situation, les Français expriment un désir de changement et pas de bouleversement puisqu'ils sont très peu nombreux à souhaiter la conservation de la société en l'état, ils sont néanmoins bien plus nombreux à souhaiter une réforme de la société plutôt qu'un changement radical. Pour ce faire, ils se montrent confiants en les capacités de l'État, mais méfiants quant à l'influence de l'Europe.

D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe

1. Des Français préférant la réforme à un changement radical

Comme en 2004, une très large majorité de Français (77%) considèrent qu'il "faut réformer la société française sur certains points tout en conservant l'essentiel", plutôt que de "changer radicalement la société" (18%) ou "conserver la société française en l'état" (4%).

Les moins critiques sont les personnes de nationalité étrangère ou nées dans un pays non européen. Ils sont respectivement 12% et 13% à souhaiter "conserver la société française en l'état" contre seulement 4% de l'ensemble des personnes interviewées.

Le seul clivage fort sur cette question est en fait social. Même si les personnes sans diplôme et celles ayant un revenu inférieur à 1150 euros par mois sont 69% et 71% à préférer la réforme (contre 77% en moyenne), ils sont tout de même 23% et 22% à souhaiter un changement radical de la société française (contre 18% en moyenne).

Les Français rejettent donc en bloc le conservatisme, mais préfèrent très largement la réforme à un changement radical. Pour mener à bien ces réformes ils ont confiance en les capacités de l'État.

2. Des Français globalement confiants en les capacités de l'État mais en demande de plus d'intervention

Pour les Français, les pouvoirs publics peuvent améliorer, en profondeur ou sur les aspects essentiels, ce qui concerne la pauvreté et l'exclusion (77%), les problèmes de financement de la protection sociale (74%) et les inégalités sociales (72%).

Il faut toutefois noter qu'ils sont moins nombreux depuis 2004 à penser les pouvoirs publics capables de *résoudre en profondeur* les problèmes liés à la pauvreté et l'exclusion (38%, %, - 2 points par rapport à 2004, - 4 points par rapport à 2002), et les inégalités sociales (32%, - 1 point par rapport à 2004, - 6 points par rapport à 2002), ces baisses résultant de la dégradation de la situation économique au cours des trois dernières années et à mettre en lien avec l'augmentation de leur niveau de préoccupations et la perte d'un certain optimisme sur ces questions.

En revanche, en ce qui concerne les problèmes de financement de la protection sociale, les Français sont un peu plus nombreux qu'en 2002 à considérer les pouvoirs publics capables de les résoudre en profondeur (34%, + 2 point), certainement grâce au débat politique sur cette question ayant eu lieu l'année dernière et grâce à une certaine crédibilité du gouvernement à aborder ces types de questions après avoir déjà abordé celle des retraites.

Globalement, si les Français font un peu moins confiance qu'il y a trois ans aux pouvoirs publics pour résoudre les problèmes ou les atténuer, ils sont une très large majorité à croire en l'action de l'Etat.

Dans ce climat de confiance, les Français sont néanmoins une majorité à considérer qu'ils pourraient davantage agir en matière économique et sociale.

55% d'entre eux pensent qu'il n'y a pas assez d'intervention de l'État en matière économique et sociale, contre 22% pensant que l'Etat intervient suffisamment et seulement 18% pensant qu'il intervient trop.

Ceux qui jugent que l'Etat n'intervient pas assez sont davantage les jeunes, les femmes et les catégories sociales les plus fragiles, c'est-à-dire les populations les plus préoccupées. Les moins de 35 ans sont 59% à le penser (contre 45% des plus de 65 ans), tout comme 58% des femmes (contre 52% des hommes), 58% des personnes sans diplôme (contre 49% de ceux ayant un diplôme supérieur à bac +2) et 60% de ceux percevant moins de 1150 euros par mois (contre 48% de ceux gagnant plus de 2400 euros par mois).

En matière de solidarité, pour 48% c'est avant tout l'affaire de l'Etat et des collectivités locales avant d'être celle des individus et des familles (37%), des associations (9%) et de la sécurité sociale (4%). Les plus sceptiques quand au rôle de l'Etat en matière de solidarité sont les jeunes qui sont 39% à considérer que la solidarité est avant tout l'affaire de l'Etat et des collectivités locales contre 51% pour 35 ans et plus.

Au-delà de ces clivages, les Français font donc confiance aux pouvoirs publics pour résoudre les problèmes et réclament, dès lors, une plus grande intervention de l'État dans le domaine économique et social. Ils sont en revanche plus méfiants envers l'influence de l'Europe sur le système de protection sociale français.

3. Des Français de plus en plus méfiants envers l'Europe

Les Français, et ce n'est pas étonnant au vue des récents résultats du référendum sur la Constitution européenne, sont de plus en plus méfiants envers l'Europe notamment sur les points concernant les enjeux sociaux.

Les Français sont aujourd'hui 40% (contre 47% l'an dernier) à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France, contre 45% d'avis contraires (+ 6 points). 2005 est la première année où la majorité relative est inversée : les français sont plus nombreux à considérer l'Europe comme une mauvaise chose (45%) que comme une bonne chose (40%).

Graphique 5 :

Q12. L'influence de l'Europe sur la protection sociale française

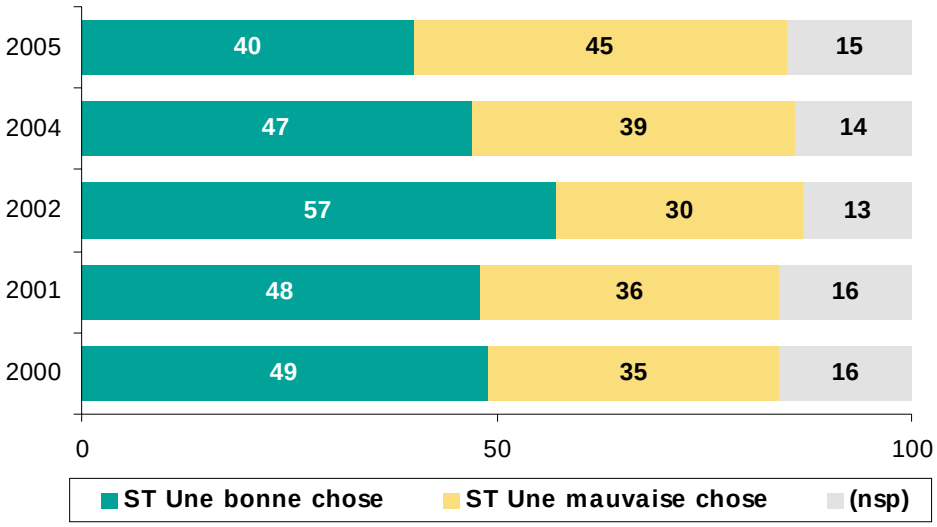

Notons que cette année, le clivage sexuel, générationnel et social est nettement moins marqué même si les jeunes (43% des moins de 35 ans) et les plus diplômés (43% des bac+2 et plus) sont toujours plus nombreux à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France, que les 35 ans ou plus (39%) et les personnes n'ayant pas de diplôme (35%).

II – Les Français et le système de protection sociale

A. Des Français plus pessimistes à l'égard de l'universalité du système de protection sociale

1. Une croyance moins forte dans l'égalité du système

Quel que soit le domaine d'application de la protection sociale, – retraites, chômage, dépendance, etc. -, les Français sont toujours plus de 60% à considérer que le système doit bénéficier à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel. C'est de loin l'assurance maladie qui reste la plus citée : plus de 8 Français sur 10 (84%) défendent l'égalité pour tous du système de santé contre 73% en 2002. Comme nous l'avons vu, l'inégalité d'accès aux soins est pour les Français l'une des inégalités les moins acceptables.
L'universalité du système de protection sociale n'est dons pas remise en cause. Néanmoins, les Français estiment davantage que les autres années qu'uniquement ceux qui cotisent devraient en bénéficier : 29% pour les retraites (+ 3 points), 28% pour les allocations chômage (+ 3 points), 14% pour les allocations familiales (+ 2 points), 14% pour les prestations dépendance (+3 points) et 10% pour l'assurance maladie (+ 1 point).
Si la revendication en faveur de l'égalité du système s'était fortement exprimée entre 2002 et 2004 – coïncidant étroitement, à cette période, avec l'agenda politique du gouvernement Raffarin sur la réforme des retraites et de l'assurance maladie -, un léger tassement se profile cette année. Dans un contexte économique et social de plus en plus morose, les Français semblent aujourd'hui revoir à la baisse leurs espérances en termes d'égalité du système de protection sociale.

2. Une satisfaction grandissante à l'égard des services publics en matière de santé

Au palmarès des services rendus par les institutions publiques ou privées, le domaine médical est de loin celui jugé le plus satisfaisant : 88% des Français sont satisfaits des services rendus par les hôpitaux (+1 point par rapport à 2004, + 5 points par rapport à 2002), 85% des services rendus par les cliniques (+3 points par rapport à 2002, +1 point par rapport à 2004) et 84% des services rendus par l'Assurance maladie (+2 points par rapport à 2004, +6 points par rapport à 2002). Malgré la canicule de l'été 2003 qui a suscité une forte inquiétude sur les capacités du système hospitalier à faire face aux situations de crise, l'image des établissements de santé reste satisfaisante.
C'est d'ailleurs le groupe où se comptent principalement les victimes de la canicule, à savoir les personnes âgées, qui expriment leur entière satisfaction à l'égard de la qualité des services rendus par les hôpitaux (42% des 65 ans et plus sont tout à fait satisfaits contre 35% en moyenne) ou par les caisses d'assurance maladie (27% des 65 ans et plus sont *tout à fait satisfaits* contre 22% en moyenne).

Les taux de satisfaction à l'égard des services publics en matière de santé sont certes élevés mais ne doivent pas cacher un positionnement relativement « mou » de l'opinion publique : la

part des personnes se positionnant sur l'extrême positif de l'échelle de satisfaction (% de *très satisfaits*) n'est jamais supérieure à un tiers.

Graphique 6 :

Q84. Le niveau de satisfaction de la qualité du service rendu par certaines institutions (S/T Satisfaits)

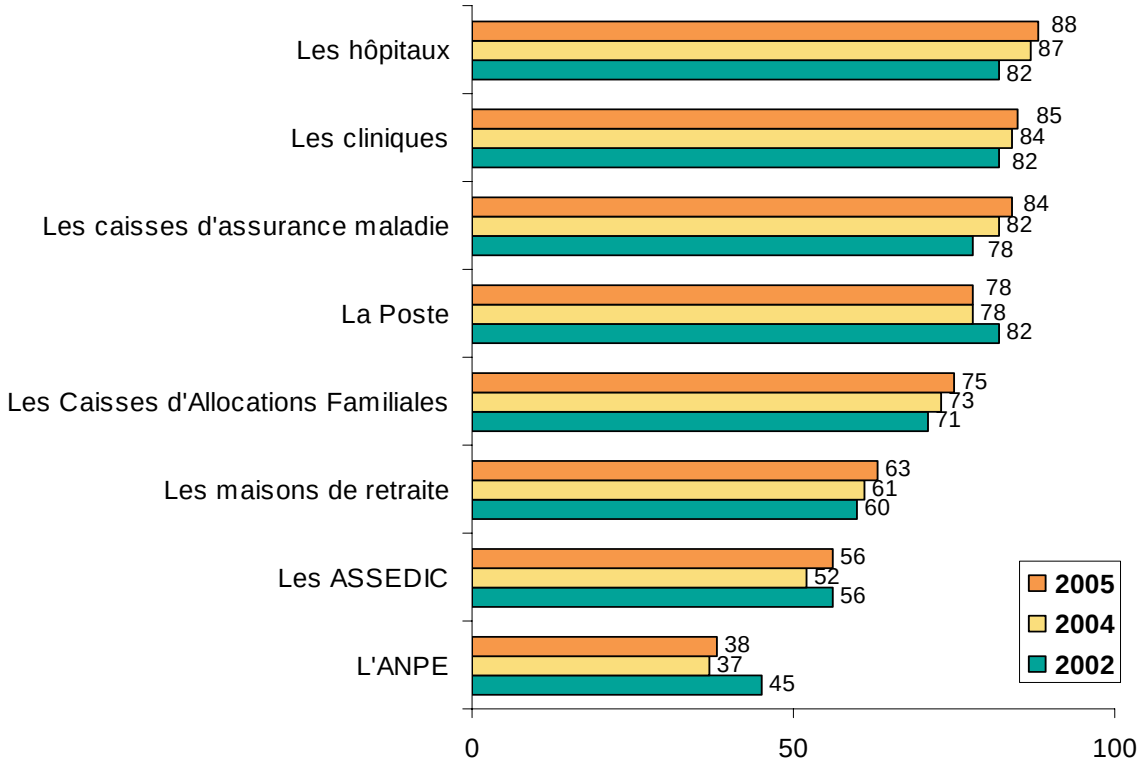

Si la plupart des autres institutions enregistrent également un score de satisfaction plus important cette année (bien que dans une moindre mesure), c'est loin d'être le cas des institutions relatives à l'emploi et surtout de l'ANPE : celle-ci rallie toujours davantage de sceptiques à l'égard de la qualité des services rendus. 38% des Français – usagers ou non - déclarent en être satisfaits contre 45% en 2002. Sans surprise, les demandeurs d'emploi sont les plus critiques dans leur jugement : près des deux tiers des chômeurs (61%) ne sont pas satisfaits à l'égard des services rendus contre en moyenne moins de la moitié des interviewés (47%).

Il est important de souligner ici que, mis à part la Poste et les organismes issus du domaine médical, ces autres institutions s'adressent à des populations spécifiques : la proportion de personnes sans opinion sur ces questions est non négligeable (de 12% à 15% de *ne sait pas).* En écartant ces personnes, les taux de satisfaction augmentent tous de manière significative : les maisons de retraite et les ASSEDIC atteignent ainsi le seuil des 70% (respectivement 72% et 69%) de satisfaits. En revanche, l'ANPE obtient un score toujours critique puisque la minorité (45% des personnes s'exprimant sur l'Agence pour l'emploi) en sont satisfaites.
Cette montée des critiques à l'égard des institutions de l'emploi intervient au moment même où la conjoncture économique défavorable s'est traduite par une augmentation du chômage

depuis 2002. Le débat sur les conséquences économiques du projet de constitution européenne ne fait que prolonger l'inquiétude des Français à ce sujet.

B. Le financement du système de protection sociale

1. La part consacrée au financement de la protection sociale : une adhésion stable

Le jugement porté sur la part du revenu consacré au financement de la protection sociale est encore loin d'être remis en cause cette année : une fois informés que le quart du revenu national est consacré au financement de la protection sociale en France, 57% des Français jugent cette proportion « normale ». Si ce jugement reste relativement stable par rapport à 2002, il se renforce de manière continue au fil des années. Cette consolidation de l'opinion concorde avec l'accélération effective des dépenses consacrées à la protection sociale à partir de 2000 et plus particulièrement en 2001 et 2002, années d'application d'importantes réformes sociales du gouvernement Jospin (Couverture Maladie Universelle ou encore Allocation Personnalisée à l'Autonomie).

Graphique 7 :

Q86. Le jugement sur la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale

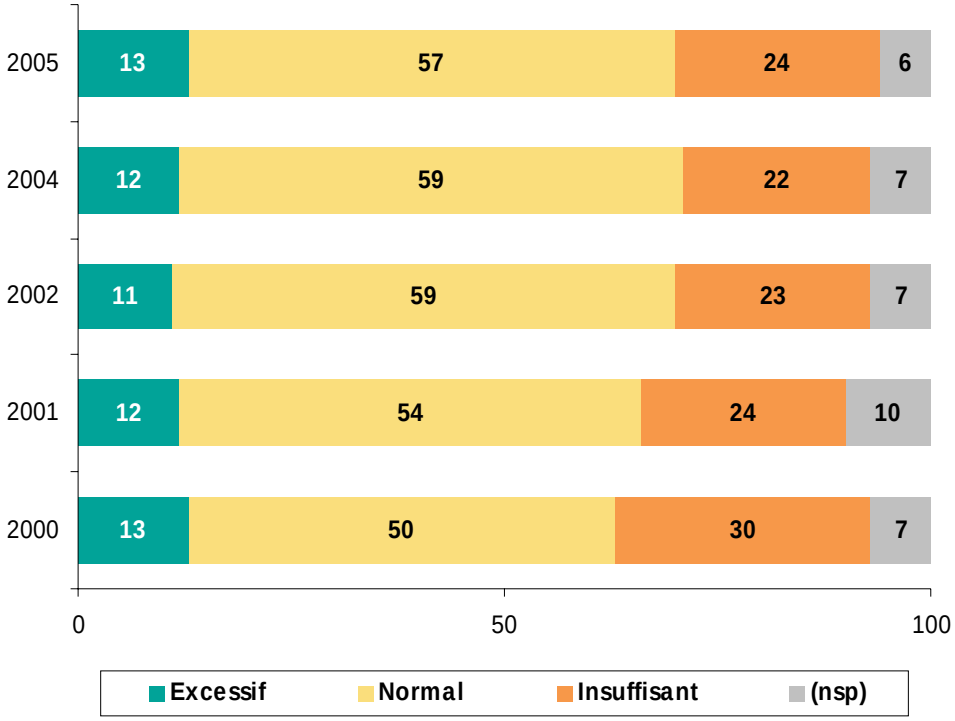

En revanche, si l'adhésion des Français aux moyens financiers consacrés à la protection sociale reste forte, elle n'est pas pour autant sans faille. Les Français sont de moins en mois nombreux à juger insuffisante la part du revenu national réservée au financement de la

protection sociale ; néanmoins, un quart d'entre eux partage cette opinion (24%, - 6 points par rapport à 2000).
Les personnes issues d'un milieu socio-économique défavorisé (personnes sans diplôme, ayant de faibles revenus ou connaissant dans son entourage des personnes en situation précaire) sont celles qui souhaitent davantage voir augmenter la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale.

Malgré la légitimité accordée au financement de la protection sociale, les Français n'excluent pas la possibilité pour l'Etat de faire des économies et semblent beaucoup plus y croire que l'an dernier : sur tous les domaines de la protection sociale, la part des Français jugeant plausible de faire des économies sans diminuer le montant et la qualité des prestations, augmente nettement cette année pour retrouver des niveaux proches de ceux observés avant la rupture marquée de l'année 2004. L'an dernier, en effet, la rupture traduisait le scepticisme à l'égard des propositions d'économies des dépenses de protection sociale qui s'exprimait en pleine réforme des retraites et de l'assurance maladie et alors même que le déficit de la Sécurité Sociale n'avait jamais été aussi élevé depuis dix ans.
Ces réformes étant aujourd'hui entérinées, les Français semblent plus réceptifs à une réelle possibilité de réduction des dépenses de protection sociale.

L'assurance maladie reste la première montrée du doigt pour ses dépenses inutiles (67% pensent qu'il est possible de faire des économies dans ce domaine), devant les allocations chômage (59%), les allocations familiales (56%) et, en toute dernière position, les retraites (45%). Ce dernier score témoigne toujours clairement de la récente prise de conscience de l'opinion publique quant aux difficultés à venir du financement des retraites.

Graphique 8 :

Q87. La perception de la possibilité de réduction des dépenses de protection sociale (% Oui)

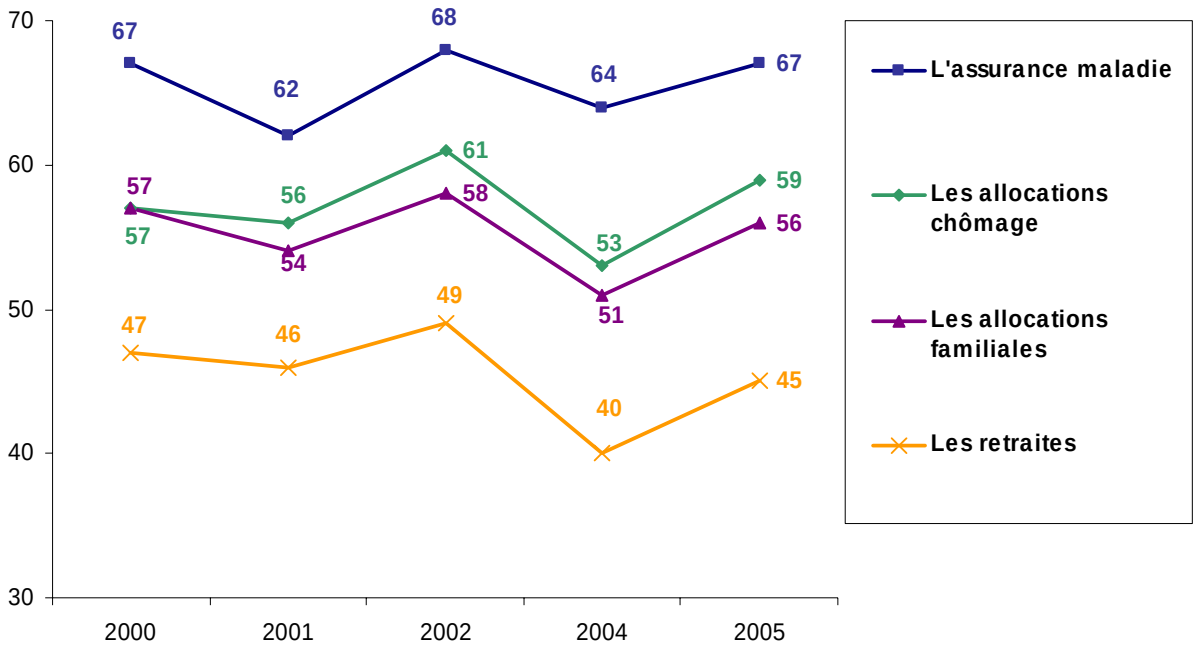

2. Un attachement toujours plus fort aux valeurs publiques du système de protection sociale

Depuis 2000, l'attachement des Français au caractère public du système de protection sociale ne cesse de progresser : 63% (+ 4 points par rapport à 2004, + 13 points par rapport à 2000) estiment que l'autorisation de mise en concurrence des caisses publiques et des assurances privées serait une mauvaise chose car elle créerait un système de protection sociale à deux vitesses. Réciproquement, moins d'un tiers (30%, - 4 points par rapport à 2004, - 9 points par rapport à 2000) pensent que cette mise en concurrence serait bénéfique car elle permettrait d'avoir des prestations de base plus élevées et de plus grande qualité.
Cet attachement grandissant n'est pas réellement corrélé à un milieu économique et social particulier et semble ainsi se généraliser à l'ensemble de la population.

Quant au souhait de maintien d'un système public d'assurance maladie ou de retraite, il est toujours clairement exprimé par les Français et de manière toujours plus franche depuis 2000 : 83% (+ 3 points par rapport à 2004, + 10 points par rapport à 2000) s'accordent sur le fait que ces deux systèmes de protection sociale doivent rester publics dont plus de la moitié (54%) qui sont même *tout à fait d'accord* sur ce principe contre 52% l'an passé et 42% en 2000.
Les salariés du secteur public sont évidemment les plus sensibles à ce principe de maintien d'un système public (60% sont tout à fait d'accord contre 54% en moyenne). Ce maintien est également très précieux aux yeux des personnes les plus âgées (60% des plus de 50 ans sont tout à fait d'accord) et des retraités (61% des retraités sont tout à fait d'accord) directement concernés par la réforme des retraites.

Les Français se tournent davantage vers les entreprises pour contribuer au financement de la protection sociale : même si une majorité relative (47%) continue de considérer que les entreprises ne doivent cotiser ni plus ni moins, en tendance, les Français sont de plus en plus nombreux à souhaiter les voir cotiser davantage (41%, + 7 points par rapport à 2002).

Graphique 9 :

Q85. Le souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises

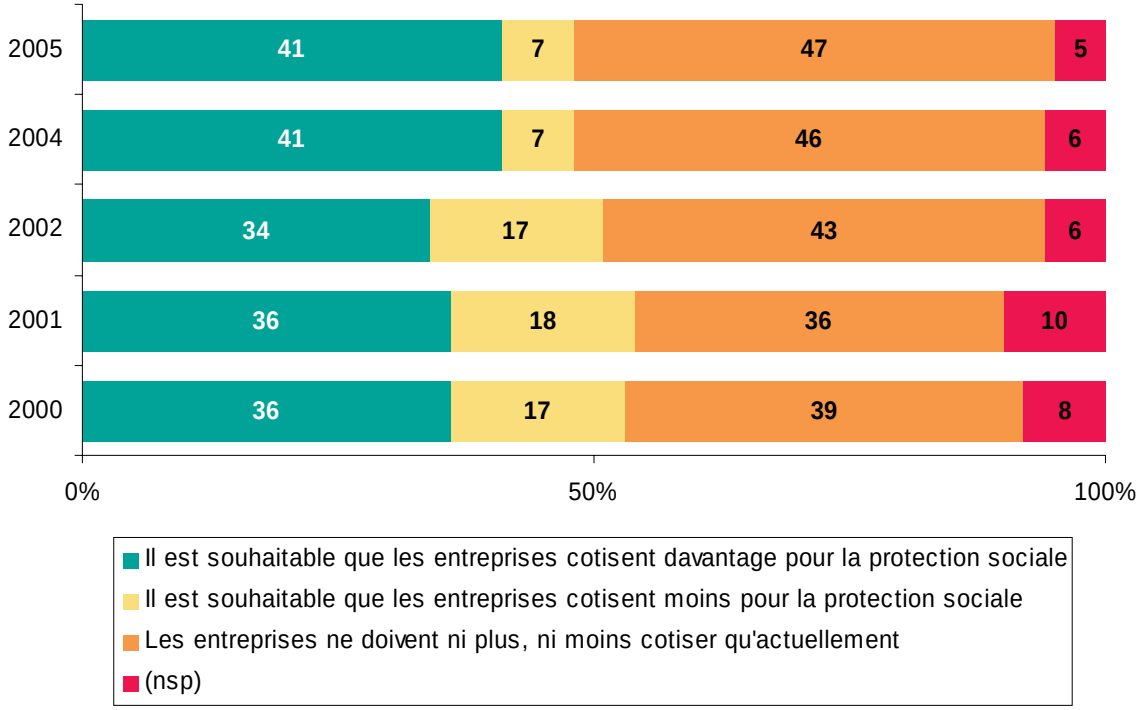

3. Une réelle saturation des Français à cotiser davantage

L'attachement marqué au système public de protection sociale s'accompagne cette année d'une réelle saturation à cotiser davantage. En effet, alors que depuis 2000, les Français étaient de plus en plus disposés à cotiser eux-mêmes davantage pour maintenir le niveau des prestations, on observe cette année une forte rupture de tendance.

Graphique 10 :

Q91. La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations (%Oui)

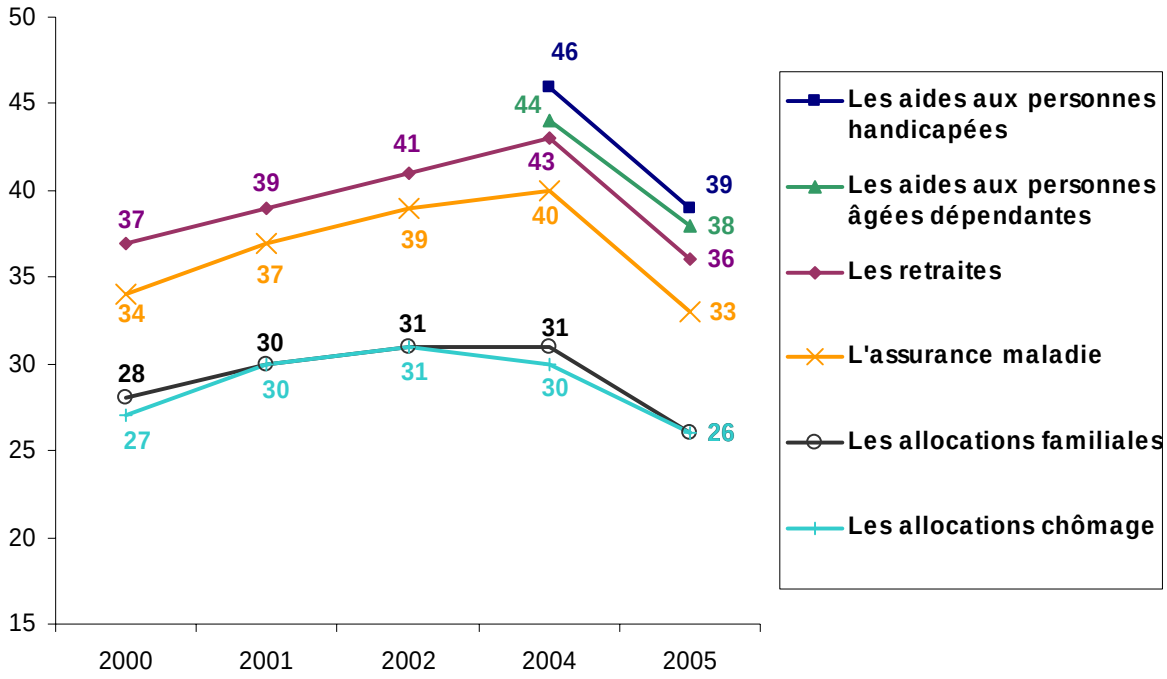

Au moment où la réforme des retraites et de l'assurance maladie viennent d'être mises en place, et dans un contexte de crise économique et sociale exprimée par l'opposition à la Constitution Européenne lors du référendum de mai 2005, les Français sont clairement plus timorés cette année.

Sans surprise, ce sont toujours les aides aux personnes handicapées[1] (39%, - 7 points par rapport à 2004), les aides aux personnes âgées dépendantes[2] (38%, -6 points par rapport à 2004), les retraites (36%, - 7 points par rapport à 2004) et l'assurance maladie (33%, - 7 points par rapport à 2004) qui seraient les plus à même de bénéficier de ces hausses de cotisations.

Et ces intentions d'augmentation des cotisations sont d'autant plus faibles cette année qu'elles s'expriment toujours de manière peu prononcée : sur l'ensemble des volets de la protection sociale, au maximum 9% seraient *tout à fait d'accord* pour cotiser davantage.

[1] L'item concernant les aides aux personnes handicapées n'était pas proposé avant 2004.
[2] L'item concernant les aides aux personnes âgées dépendantes n'était pas proposé avant 2004.

Bien entendu, les plus disposés à cotiser davantage sont aussi les personnes issues d'un milieu socio-économique favorable. En revanche, être bénéficiaire direct de ces prestations ne détermine pas systématiquement cette propension. Deux exceptions sont toujours à souligner et viennent confirmer l'actualité des récentes réformes : l'assurance maladie et surtout les retraites pour lesquelles la propension à cotiser est inversement corrélée au fait d'en être déjà bénéficiaire (seulement 30% des personnes touchant une retraite sont prêtes à cotiser davantage pour les retraites contre 36% en moyenne).

Alors que le système de protection sociale est toujours en crise, les Français témoignent cette année d'un attachement toujours plus fort au caractère public du système qui s'accompagne, au lendemain des réformes engagées, d'une réelle saturation à l'éventuelle augmentation des cotisations.

III – Les Français et leur santé

A. Perception générale de l'état de santé de la population

1. Un état de santé personnel jugé toujours très satisfaisant malgré un jugement de plus en plus critique à l'égard de la santé des Français en général

Considérés individuellement, les Français sont toujours aussi nombreux à se sentir en bonne santé (87%). Lorsqu'il s'agit cette fois d'exprimer son opinion quant à l'état de santé des Français en général, le jugement devient plus sévère : ils ne sont plus que la moitié (50%) à percevoir une amélioration et près d'un tiers (28%) perçoivent même une dégradation. Fait notable, sûrement lié à la canicule de l'été 2003 et aux nombreux pics de pollution associés, ce sentiment de dégradation s' était renforcé entre 2002 et 2004. Il reste fort cette année malgré un léger recul (- 3 points par rapport à 2004, + 2 points par rapport à 2002).
Un sentiment certes mitigé, mais atténué par le fait que les Français qui perçoivent une amélioration de l'état de santé de la population sont toujours largement majoritaires à reconnaître, dans cette évolution, les bienfaits des progrès thérapeutiques et des avancées technologiques (59%) et, dans une moindre mesure, l'amélioration des conditions de vie en général (37%).
Sur ces deux aspects, si la hiérarchie reste identique, la tendance évolue de manière significative et particulière cette année : les Français sont beaucoup moins nombreux à reconnaître les bienfaits des progrès thérapeutiques (- 6 points par rapport à 2004, + 7 points par rapport à 2002) et à l'inverse beaucoup plus nombreux à opter pour l'amélioration des conditions de vie (+ 10 points par rapport à 2004, + 16 points par rapport à 2002)[3].
Enfin, en hausse continue depuis 2000, 24% considèrent la prévention comme l'une des raisons principales à l'amélioration de l'état de santé de la population. (24%, - 2 points par rapport à 2004 mais + 7 points par rapport à 2000)

2. Des Français de plus en plus sensibles aux démarches préventives

Si, d'après les Français, toutes les manières proposées sont jugées bonnes pour rester en bonne santé, trois sont davantage reconnues comme étant très importantes : ne pas fumer (73%), ne pas boire (61%) et surveiller son alimentation (56%). Ces trois thèmes de santé publique font l'objet de nombreuses campagnes de prévention.
Phénomène particulier, si le suivi régulier par un médecin arrive toujours en dernière position du palmarès des démarches de prévention importantes, c'est la seule démarche la moins citée cette année : ils sont 73% à la considérer importante contre 81% en 2004. Sur cette question, la perception des campagnes de prévention a probablement été brouillée par le débat sur la réforme de l'assurance maladie relative au médecin traitant.

[3] Les évolutions observées avant 2004 doivent être analysées avec précaution compte tenu des légères modifications de libellés apportées à cette question en 2004.

Malgré tout, la sensibilité aux démarches préventives est largement confirmée par la nette reconnaissance de l'amélioration de l'information délivrée en matière de santé : relativement stable depuis le début de ce Baromètre, près des trois quarts (73%, - 1 point par rapport à 2004, - 4 points par rapport à 2000) des Français s'accordent à dire que l'on est de mieux en mieux informé sur ce qui se passe en matière de santé. Alors même que les Français reconnaissent la qualité croissante de l'information communiquée en matière de santé, ils n'ont jamais été aussi nombreux à considérer, dans le même temps, que les médias exagèrent les problèmes en matière de santé publique (68%, + 2 points par rapport à 2004, + 7 points par rapport à 2000) confirmant la rupture de la stabilité observée avant l'an passé. Cette tendance pourrait traduire une certaine lassitude à l'égard des multiples campagnes de prévention réalisées ces dernières années.

Si la qualité de l'information est grandissante, elle reste trop complexe : les Français sont maintenant plus de la moitié (53%, + 4 points par rapport à 2004, + 2 points par rapport à 2002) à considérer qu'il y a trop d'informations en matière de santé et qu'il est trop compliqué de se faire une réelle opinion. Par ailleurs, la tendance observée l'an dernier se confirme : les Français sont désormais – et depuis 2004 – une minorité à ne faire confiance qu'en leur médecin pour obtenir des informations sur la santé (46%, stable par rapport à 2004, - 6 points par rapport à 2002).

3. Une prise de conscience grandissante de l'éventualité d'une crise sanitaire

De plus en plus consciente de l'éventualité d'une crise sanitaire, l'opinion publique française reconnaît aussi largement que l'an dernier – et de manière continue depuis quatre ans - que le risque zéro n'existe pas (94%, stable par rapport à 2004, + 4 points par rapport à 2002, + 8 points par rapport à 2000).
De manière connexe, près d'un Français sur 7 (69%) désigne l'absence de contrôle de l'Etat comme responsable des crises sanitaires. Néanmoins, d'années en années, ils sont moins nombreux à lui faire porter cette responsabilité (+ 1 point par rapport à 2004, - 6 points par rapport à 2002, - 4 points par rapport à 2000).

Si elle s'exprime fortement d'un point de vue général, cette prise de conscience observée l'an dernier, se confirme cette année, en matière de sécurité alimentaire. La majorité des interviewés considèrent que les aliments sont de moins bonne qualité qu'auparavant (58%).
Avec un délai de latence, les grandes crises alimentaires survenues depuis quatre ans - l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine), la crise du poulet à la dioxine et plus récemment la grippe du poulet survenue en Thaïlande et la nouvelle menace de pandémie de la grippe aviaire mais aussi la communication croissante sur les OGM dans le contexte d'élargissement de l'Europe – produisent leur effet sur l'opinion.
Les Français restent d'ailleurs très soucieux des problèmes de sécurité alimentaire : tendance stable depuis quatre ans, les trois quarts (74%) estiment ne plus contrôler ce qu'ils ont dans leur assiette et que cela aura des conséquences graves à terme.

Graphique 11 :

Q96. Le jugement sur les crises sanitaires intervenues ces dernières années (% Plutôt d'accord)

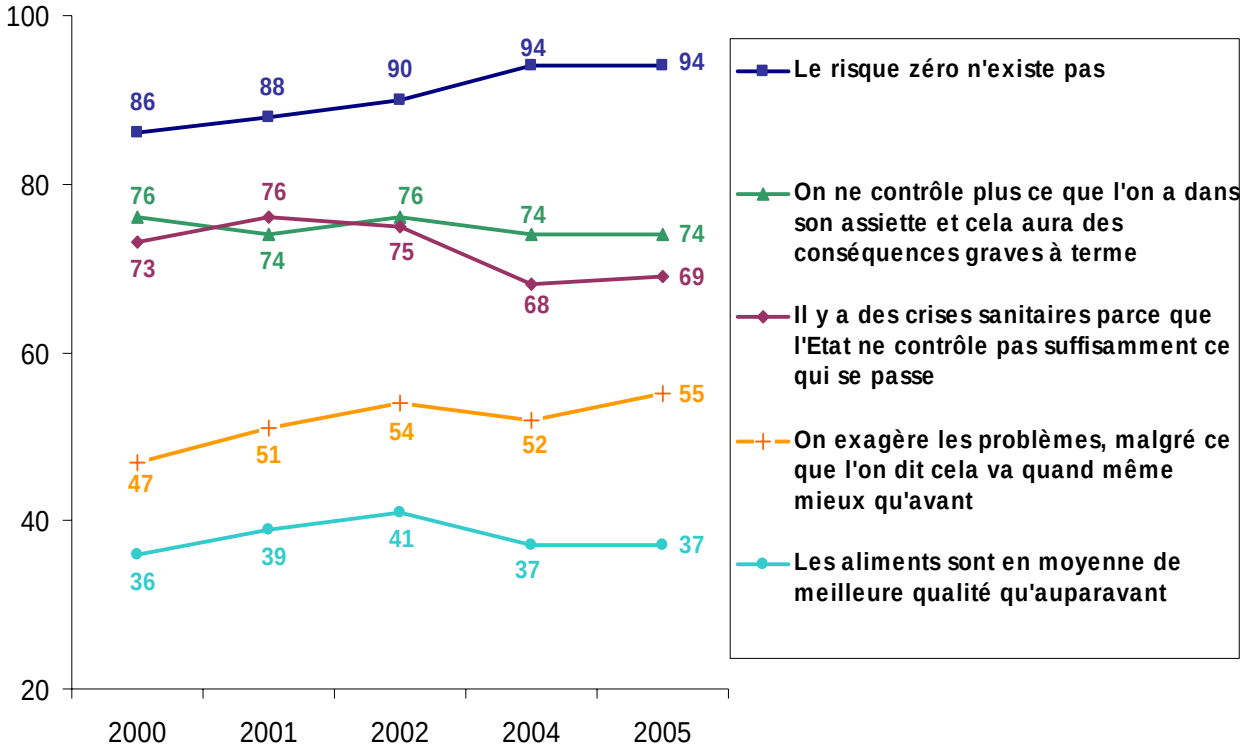

Sans exprimer une quelconque indifférence à l'égard de la question de la sécurité alimentaire, l'opinion ne cède pas à la panique : une majorité de Français (55%, + 3 points par rapport à 2004), en proportion relativement stable depuis 2001 et en légère hausse cette année, considère que l'on exagère les problèmes et que, malgré ce que l'on dit, la situation est meilleure qu'auparavant.

B. Perception à l'égard du système de santé

1. Une reconnaissance partielle de l'universalité du système de santé

Proportion en progression continue depuis 2000 et en nette augmentation cette année, près des trois quarts des Français (73%, + 6 points par rapport à 2004, + 8 points par rapport à 2000) reconnaissent comme une réalité l'égalité *d'accès* aux soins quel que soit son revenu.
En revanche, le caractère universel du système de santé est toujours largement critiqué. En effet, l'égalité en terme de *qualité* des soins, très critiquée l'an passé, est certes légèrement plus reconnue cette année mais le jugement reste sévère : seulement 41% estiment que la qualité des soins est indépendant de son niveau de revenu contre 39% en 2004 mais contre 46% en 2002. Un jugement également sévère en termes de discrimination géographique dans l'accès aux soins : les Français sont un peu plus nombreux à admettre l'égalité d'accès (41%, + 4 points par rapport à 2004) et de qualité des soins (38%, + 4 points par rapport à 2004) en fonction de son lieu d'habitation mais ces niveaux restent largement inférieurs aux tendances maximales observées en 2002.
Depuis 2002, l'universalité du système de santé semble donc de moins en moins évidente aux yeux des Français. Toutefois, si les fortes critiques des Français survenues l'an dernier à ce sujet marquaient la mise en place de la réforme des retraites et de l'assurance maladie, le léger apaisement s'exprime cette année à l'heure où ces réformes sont maintenant entérinées.

2. La dénonciation toujours plus forte des dépenses excessives

De manière identique aux tendances observées concernant les dépenses de protection sociale en général, les Français semblent de plus en plus réceptifs à une réelle possibilité de réduction des dépenses de santé. Ils n'ont jamais été aussi nombreux à dénoncer les excès de dépenses en matière de santé liés à une mauvaise gestion du système : 86% montrent du doigt cette mauvaise gestion contre 82% l'an dernier et 78% en 2001 et 2002.

Graphique 12 :

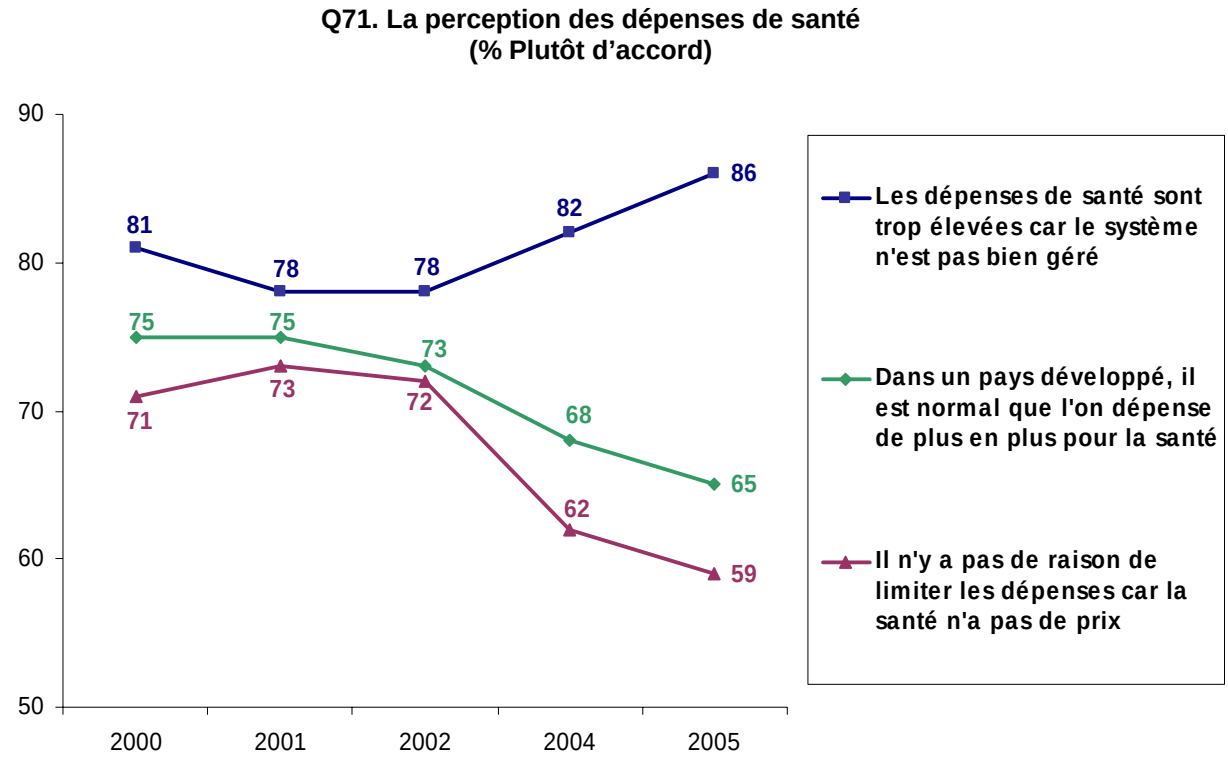

En outre, même si la santé reste une valeur forte et un véritable pilier de la politique de protection sociale aux yeux des Français, les dépenses de santé semblent, depuis 2002, beaucoup moins justifiées. Si une large majorité considère qu'il est normal que dans un pays développé on dépense de plus en plus pour la santé (65%) ou qu'il n'y a pas de raison de limiter les dépenses de santé (59%), ces proportions sont en net recul depuis 2000 et plus particulièrement depuis 2002 (- 3 points depuis 2004, - 8 points depuis 2002 pour la première proposition ; - 3 points depuis 2004, - 13 points depuis 2002 pour la seconde proposition).
Le renversement de tendance observé l'an dernier se confirme donc cette année et traduit un relatif scepticisme vis-à-vis de l'importance des dépenses de santé : les Français, sans renoncer à un système solidaire – 76% souhaitent que le système de solidarité actuel soit maintenu (+ 3 points par rapport à 2004) - reconnaissaient aujourd'hui, de manière toujours plus forte, la possibilité de faire de réelles économies.
La réforme de l'assurance maladie étant aujourd'hui mise en place, tout se passe comme si les Français étaient plus ouverts à une réelle possibilité de réduction des dépenses de protection sociale. Cette réceptivité plus forte du principe général de réduction des dépenses traduit-elle une opinion favorable aux différentes mesures concrètes de la réforme ?

C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

1. Les préférences des Français sur les mesures de réduction des dépenses : la question de la limitation des remboursements divise l'opinion

Dans l'absolu, parmi les solutions concrètes qui permettraient de réduire les dépenses de santé, trois mesures semblent de loin, les plus efficaces aux yeux des Français : la modification des habitudes des médecins pour qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'examens ou des médicaments et des examens moins chers (79% y sont favorables), le non remboursement des consultations pour les personnes qui consultent plusieurs médecins pour le même motif (75% y sont favorables) et enfin, la limitation de la liberté des médecins concernant les prix de leur consultation (73% y sont favorables)[4].
En revanche, le fait de mieux rembourser les personnes qui vont voir leur médecin de famille avant de consulter un spécialiste - mesure directement en lien avec le nouveau système de remboursement lors d'une consultation chez un spécialiste -, bénéficie d'une approbation moins évidente : 63% y sont favorables soient près d'un tiers qui y sont opposés.
Enfin, et sans surprise, les Français sont totalement partagés concernant la limitation des remboursements pour certaines prestations : si près de la moitié (48%) y est plutôt favorable - parmi lesquelles les personnes issues de milieu socio-économique favorisé (hauts revenus, hauts niveaux de diplôme) -, l'autre moitié (47%) y est plutôt opposée. A ce résultat mitigé, il faut toutefois préciser que, en projetant les Français dans l'hypothèse d'une réelle limitation du remboursement de certaines prestations, les trois quarts (74%) estiment qu'il serait normal de moins rembourser les prestations qui ne sont pas indispensables.
Quant à l'augmentation des cotisations, elle ne paraît pas du tout acceptable aux yeux des Français avec seulement 15% d'adhésion (contre 83% de rejet).
D'ailleurs, en mettant les Français dans la situation d'une limitation de remboursement de certaines prestations, si les personnes prêtes à limiter leurs dépenses de soins représentent toujours une majorité relative (47%, + 2 points par rapport à 2004), la solution alternative consistant à payer une cotisation plus élevée pour sa mutuelle est nettement moins retenue cette année (29%, - 9 points par rapport à 2004). Et logiquement, seulement 15% accepteraient cette baisse de remboursement en payant de leur poche (+ 4 points par rapport à 2004).

2. Le dossier médical partagé : un point de la réforme relativement bien accueilli par l'opinion

La hiérarchie des préférences à l'égard des différentes solutions envisagées pour réduire les dépenses de santé tend à refléter l'opinion des Français sur les mesures mises en œuvre cette année dans le cadre de la réforme : choix du médecin traitant, dossier médical partagé, participation forfaitaire de 1 €, etc. Chacune de ces mesures bénéficient, en effet, d'adhésions plus ou moins fortes : si le dossier médical partagé est relativement bien accepté dans son

[4] Cette question ne fait pas l'objet, cette année, d'analyse en évolution car la passation a été totalement modifiée : l'échelle « en 1er », « et ensuite » a été remplacée par une série de sous-questions auxquelles l'interviewé répondait par les modalités « plutôt d'accord » ou « plutôt pas d'accord ». Par ailleurs, certains items ont été légèrement reformulés.

principe, il n'en est rien de la participation forfaitaire de 1 €, du choix du médecin traitant et du nouveau système de remboursement lors du passage chez un spécialiste.

Le dossier médical partagé semble être, en effet, la seule mesure bénéficiant d'un bilan globalement positif.

Graphique 13 :

Q76. La perception du dossier médical partagé

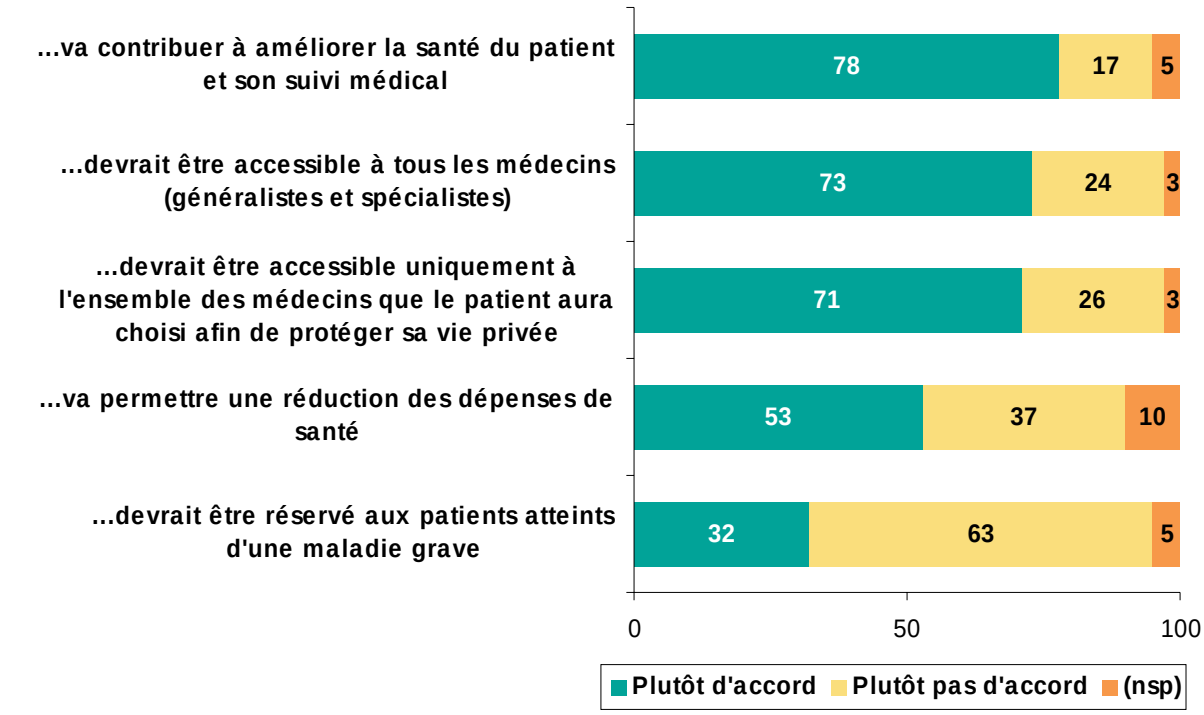

Sur l'aspect strictement médical, près de 8 Français sur 10 (78%) reconnaissent la contribution du dossier médical partagé à améliorer la santé du patient et son suivi, et près des deux tiers (63%) conviennent de l'universalité de cette mesure, qui ne doit pas être seulement réservée aux patients atteints d'une maladie grave. Par ailleurs, le caractère confidentiel du dossier médical ne constitue pas une attente réellement forte : si la majorité (71%) estime que le dossier médical devrait être accessible uniquement aux médecins que le patient aura choisi afin de protéger sa vie privée, près des trois quarts (73%) considèrent qu'il devrait être accessible à tous les médecins. Une proportion non négligeable se positionne donc parallèlement sur ces deux opinions ; ces deux chiffres très élevés montrent ainsi que les exigences exprimées sur la confidentialité ne sont pas strictes. Il est toutefois important de préciser que le profil des répondants sur ces deux aspects est légèrement différent : l'accès limité du dossier aux médecins choisis par le patient est davantage revendiqué par les jeunes (moins de 35 ans) et par les personnes issues de milieu socio-économique peu favorisé (ouvriers, bas revenus, non diplômés). L'accessibilité du dossier médical à tous les médecins – généralistes et spécialistes - est, en revanche, davantage reconnue par les personnes les plus âgées et les retraités.

Sur l'aspect budgétaire, le bilan est certes, moins positif mais contrairement aux autres mesures – et notamment au choix du médecin traitant -, il rallie une petite majorité d'opinions favorables : 53% des Français estiment, en effet, que le dossier médical partagé va permettre une réduction des dépenses de santé. En outre, les conséquences budgétaires du dossier médical partagé ne semblent pas tout à fait claires dans l'esprit des Français car 10% ne savent pas se positionner sur la question, soit un taux élevé par rapport aux tendances habituellement observées. Notons enfin que les doutes quant à la réduction des dépenses de santé, via cette mesure, sont davantage exprimés par les personnes ayant des situations socio-économiques moins favorables : les demandeurs d'emploi, les ouvriers, les personnes à faible niveau de revenu et faible niveau de diplôme.

3. La participation forfaitaire de 1 €, le choix du médecin traitant et le système de remboursement du spécialiste : des mesures qui divisent l'opinion

Hormis le dossier médical partagé, les autres mesures testées dans le Baromètre divisent nettement plus l'opinion.
La participation forfaitaire de 1 € est celle qui bénéficie du bilan le moins mitigé. D'une part, les Français ont bien compris son objectif : une large majorité reconnaît que cette mesure est un prélèvement supplémentaire destiné à combler le déficit de l'assurance maladie (70% sont d'accords avec cette affirmation) et qu'elle doit responsabiliser les patients en évitant d'aller consulter le médecin pour des soins inutiles (62%). D'autre part, si les Français sont clairement partagés sur les conséquences de cette mesure en termes d'égalité dans l'accès aux soins – 47% (versus 50%) estiment que la mesure risque d'introduire des inégalités dans l'accès aux soins -, ce scepticisme s'avère moins fort que celui observé sur les autres mesures : choix du médecin traitant et consultation chez un spécialiste.
Sans surprise, ce scepticisme est davantage exprimé par les personnes ayant des maladies ou des problèmes de santé chroniques, qui ont un lien fréquent et régulier avec le système de l'assurance maladie.

Graphique 14 :

Q77. La perception de la participation forfaitaire de 1 €

La participation forfaitaire de 1 €…

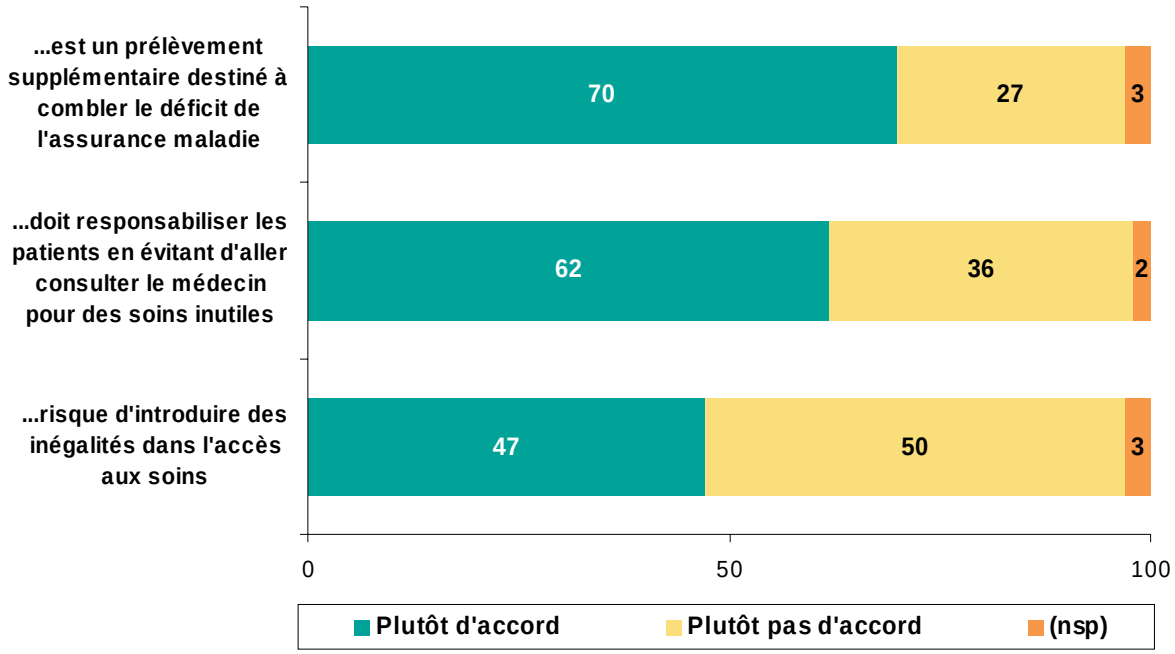

Enfin, dans le classement des différentes mesures adoptées dans le cadre de la réforme de l'assurance maladie, le choix du médecin traitant et le système de consultation chez un spécialiste recueillent les adhésions les moins fortes.

Au niveau des conséquences médicales du choix du médecin traitant, l'opinion publique est, mécaniquement majoritaire à considérer que cette mesure va augmenter le nombre de consultations de généralistes (65%). Ils sont un moins nombreux, mais toujours une large majorité (55%) à dénoncer la difficulté que cette mesure entraînera dans l'accès aux spécialistes. Quant à l'amélioration de la qualité des soins et du suivi médical, loin d'être unanime, elle tout de même reconnue par 59% des Français.
Au niveau des conséquences budgétaires, le bilan est nettement plus pessimiste : largement moins de la moitié (41%) considèrent que le choix du médecin traitant permettra de réduire les dépenses de santé, soit un score beaucoup plus faible que celui observé concernant le dossier médical partagé (53% reconnaissaient la future baisse des dépenses via cette mesure).

Graphique 15 :

Q74. La perception du médecin traitant

Le choix d'un médecin traitant va contribuer à…

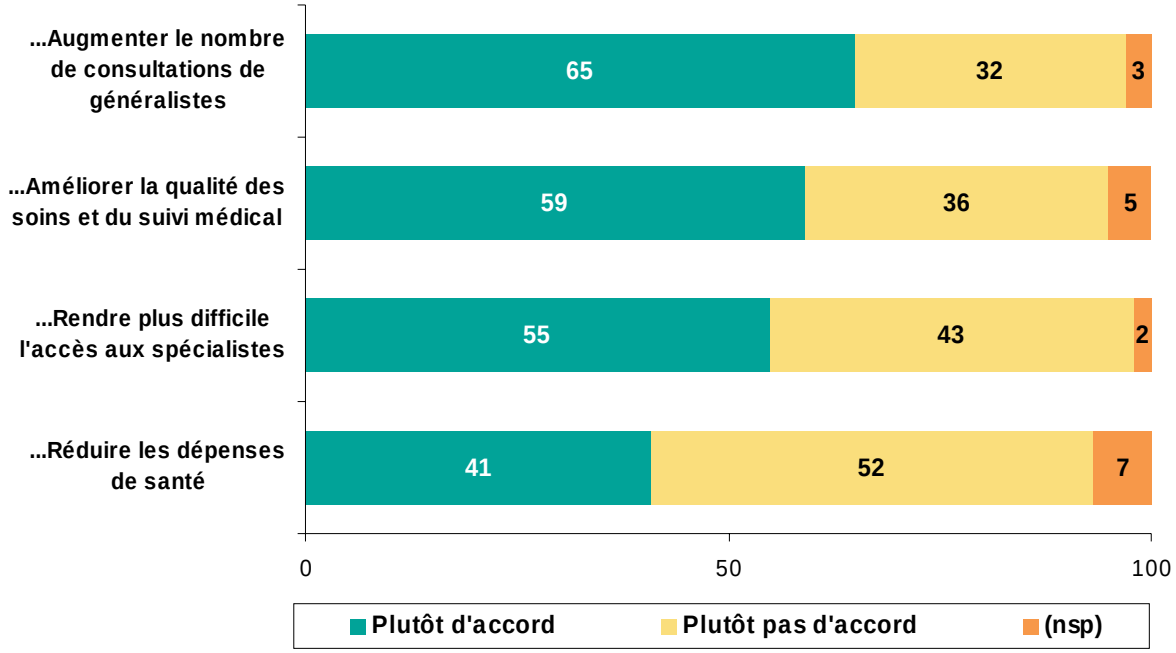

De manière identique aux tendances observées sur les mesures concrètes de réduction des dépenses, le système de remboursement de la consultation chez un spécialiste est, lui aussi, nettement critiqué. Seulement un tiers (32%) trouverait normal le fait d'être moins remboursé en passant directement chez un spécialiste sans consulter un généraliste auparavant et seulement deux Français sur cinq (23%) trouveraient normal que la consultation soit plus chère (contre 76% d'un avis contraire).

Face aux mesures engagées par le Gouvernement sur la réforme de l'assurance maladie, l'opinion publique reste donc globalement sceptique sur les solutions proposées. Seul le dossier médical partagé, qui n'engage pas un financement direct du particulier, semble accepté dans l'esprit des Français.

IV – Famille et politique familiale

Les aides en direction des familles ont connu d'importantes évolutions ces dernières années, qu'il s'agisse des prestations familiales ou des autres aides versées aux familles telles que les aides au logement ou les minima sociaux. Il importe de vérifier si les politiques familiales correspondent aux attentes de la population française.

A. Les objectifs de la politique familiale : perception, cibles et attentes

1. L'objectif prioritaire de la politique familiale : permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle mais aussi permettre aux familles de mieux se loger

Depuis mai 2000, environ un Français sur trois (34% en 2005, + 3 points par rapport à 2000) souhaite que l'objectif prioritaire de la politique familiale soit de lui permettre de concilier plus facilement vie familiale et vie professionnelle, une proportion qui atteint 38% chez les femmes.
Jusqu'à présent, ce souhait devançait largement les autres et apparaissait clairement comme l'objectif prioritaire de la politique familiale mais la situation est beaucoup plus nuancée aujourd'hui. En effet, depuis 3 ans, la proportion d'interviewés souhaitant que la politique familiale soit dirigée en priorité vers l'aide au logement pour les familles n'a cessé d'augmenter jusqu'à atteindre 31% cette année (+10 points par rapport à 2000). L'aide au logement devance même les autres priorités de la politique familiale chez les habitants de l'agglomération parisienne (38%) et les jeunes de moins de 35 ans (38%), c'est-à-dire chez les populations les plus exposées aux problèmes des logements.

Graphique 16 :

Q63. Souhait de l'objectif prioritaire de la politique familiale

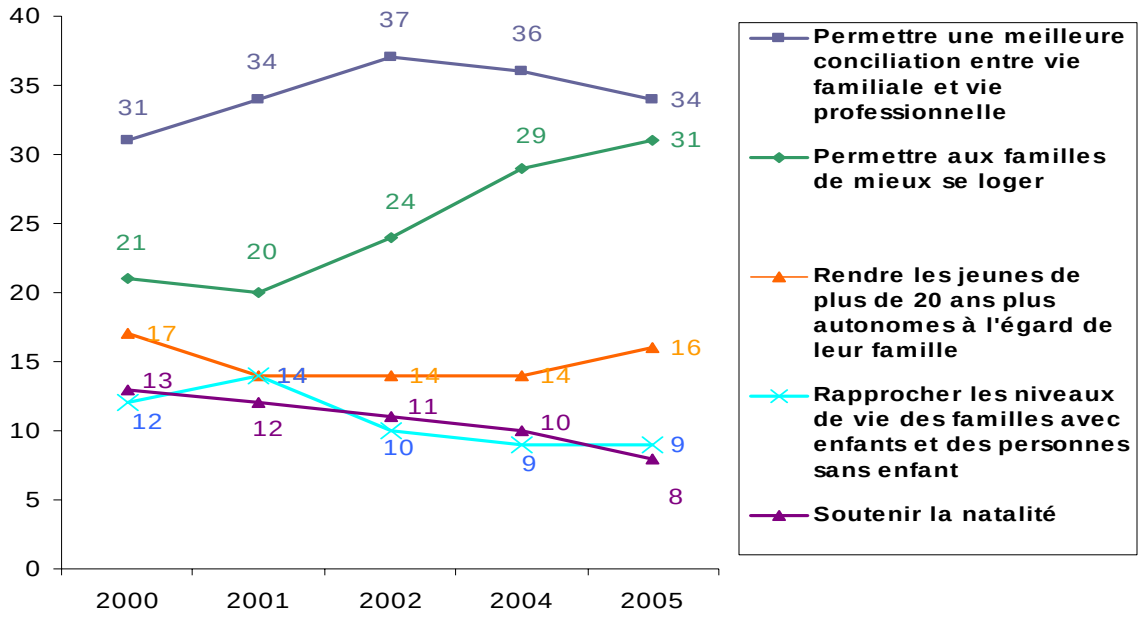

2. Les familles à aider en priorité

Pour les Français, les familles à aider en priorité sont celles aux revenus modestes (52% en 2005), loin devant les familles monoparentales (17%) et les familles nombreuses (10%). Ces chiffres sont stables par rapport à l'an passé.
La préoccupation plus grande des Français à l'égard des familles monoparentales par rapport aux familles nombreuses, ou tout au moins le sentiment que les premières ont davantage besoin d'être aidées, se confirme alors que le phénomène inverse était observé jusqu'en 2002.
Les divorcés et les célibataires sont plus nombreux à considérer la famille monoparentale comme prioritaire (22% et 20% de citations vs 17% pour l'ensemble) tandis que les foyers de trois enfants ou plus citent davantage les familles nombreuses (16% vs 10% pour l'ensemble).

3. Les actions à mener en priorité en faveur des jeunes

Comme l'an passé, la moitié des Français estime qu'il faut en priorité renforcer les dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification (52% en 2005). Cette préoccupation des Français à l'égard de l'insertion des jeunes et des actions la facilitant s'est largement répandue depuis 2000 (+15 points) au détriment de tout autre type d'action.
Ainsi le renforcement des aides au logement (18%) et le prolongement des allocations familiales au-delà de 20 ans (15%) semblent constituer des mesures plus secondaires comparativement à des actions plus ciblées dans la lutte contre le chômage des jeunes. Le prolongement des allocations familiales a par ailleurs perdu 8 points depuis 2000.

B. Famille et temps de travail : jugement et attentes

1. Le mode de garde le plus bénéfique pour un enfant en bas âge

L'opinion à l'égard des modes de garde est en tout point comparable à celle de l'an passé. Pour 42% des personnes interrogées, le mode de garde le plus bénéfique reste la crèche ou un autre accueil collectif de même type.
Les grands-parents et l'assistante maternelle (gardant les enfants chez elle) restent cités par 24% et 21% des Français et seuls 12% d'entre eux pensent que l'idéal est que l'enfant soit gardé chez lui par une personne rémunérée.

Avant toute autre chose et pour améliorer la garde des enfants en bas âge, 44% des Français estiment qu'il faut en priorité développer les services d'accueil des enfants et aménager le temps de travail des parents et 36% qu'il faut favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge.
L'augmentation du nombre de services d'accueil des enfants hors domicile n'est citée que par 19% des individus.
De plus, les propositions mentionnant un aménagement du temps de travail ou de l'activité pendant une période donnée arrivent ainsi largement en tête et illustrent à nouveau la préoccupation des Français à concilier vie familiale et professionnelle. L'arrêt de l'activité pendant la période où les enfants sont en bas âge, qui suscitait l'adhésion de 29% des Français en 2000 a connu une évolution significative et atteint aujourd'hui 36% (un niveau comparable à celui de 2004).

2. La position concernant l'accès au temps partiel selon le sexe

La majorité des Français (54%) estime que les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes (vs 45% qui avancent que les femmes doivent en bénéficier plus que les hommes). Si ce résultat reste stable par rapport à l'année dernière il a gagné 6 points en 4 ans. Cette tendance (inversion de majorité en 4 ans) illustre l'évolution des mentalités concernant la prise en compte croissante du rôle du père dans l'éducation des enfants, rôle qui n'est plus aujourd'hui dévolu uniquement aux femmes.
Les hommes restent cependant plus nombreux que les femmes à penser qu'elles doivent davantage bénéficier d'aménagement de leur temps de travail (opinion avancée par 47% d'entre eux vs 42% des femmes), tout comme les plus âgés par rapport aux jeunes (36% chez les moins de 35 ans, 37% chez les 35-49 ans, 47% chez les 50-64 ans et 65% chez les 65 ans et plus).

Graphique 17 :

Q68. Evolution de la perception de l'aménagement du temps de travail des hommes et des femmes

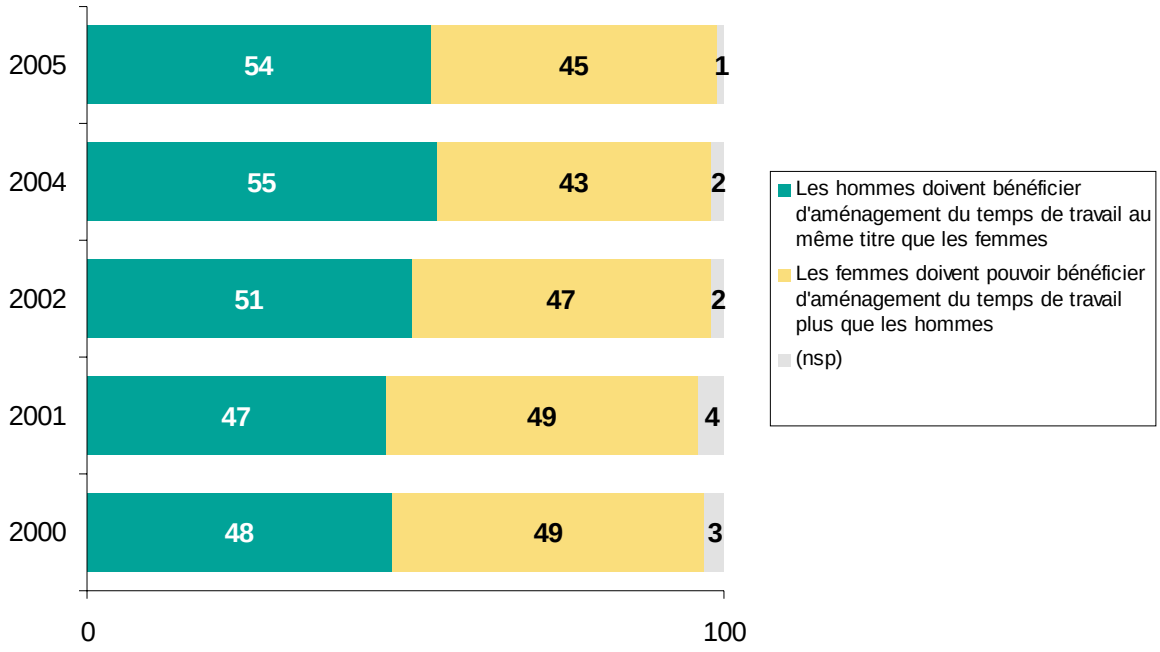

3. La perception de la durée du congé de maternité et du congé de paternité

Le congé maternité comprend un congé prénatal et postnatal. Sa durée est de 16 semaines pour le premier et le deuxième enfant, 26 semaines à partir du troisième. Si la moitié des personnes interrogées (51%) considère cette durée suffisante, 40% d'entre elles la jugent trop courte : une critique plus répandue chez les plus concernés c'est-à-dire chez les femmes (46%), les jeunes de moins 35 ans (51%) et les parents d'enfants de moins de 18 ans (51%).

En ce qui concerne le congé paternité[5], les résultats sont comparables à l'année dernière. Pour 43% des individus il permet d'aider la mère au moment de la naissance, pour 33% il favorise l'implication du père dans l'éducation des enfants. Seuls 23% des personnes, sans le remettre en cause, n'évoquent pas son utilité et disent simplement qu'il est lié à l'évolution des moeurs (15%) ou revient à augmenter le nombre de jours de congés (8%).
Remarquons aussi que les hommes sont plus nombreux que les femmes à voir dans ce congé une mesure destinée à les aider (46% vs 40% pour les femmes) tandis que ces dernières y voient davantage une mesure à visée plus psychologique destinée à impliquer le père dans l'éducation (37% vs 29% pour les hommes)

Graphique 18 :

Q70. Perception du congé paternité en fonction du sexe

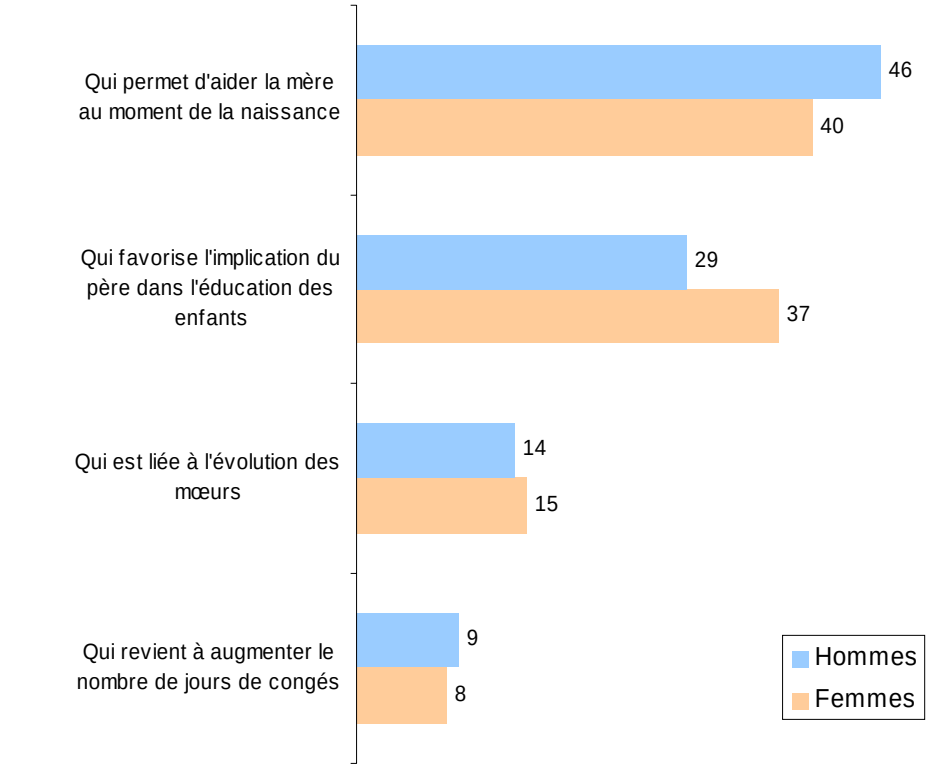

[5] Mis en place en 2002 le congé paternité consiste en onze jours accordés aux pères dans les quatre mois suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant. Il a été instauré dans le but de permettre aux pères d'accueillir l'enfant dans de bonnes conditions et d'affirmer son rôle dès les premiers mois.

V – Pauvreté et exclusion

A. Perception générale et représentations de la pauvreté

1. Un pessimisme de plus en plus avéré

Probable reflet de la mauvaise conjoncture économique observée depuis 2001, les Français n'ont jamais autant exprimé, cette année comme l'an dernier, leur pessimisme à l'égard de la pauvreté en France : 82% considèrent que depuis 5 ans, la pauvreté et l'exclusion ont augmenté contre seulement 68% en 2002. Seuls 6% sont d'un avis contraire.
L'inquiétude des Français vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté en France est, quant à elle toujours plus forte depuis 2001 : les trois quarts (75%) pensent qu'elle va plutôt augmenter à l'avenir, marquant une progression de 4 points par rapport à l'an dernier et de 14 points par rapport à 2002.
Si l'an dernier, le pessimisme ambiant semblait se généraliser à l'ensemble de la population sans réelle distinction de catégories socio-démographiques, il se cristallise cette année sur les personnes les plus vulnérables et les plus exposées aux situations précaires.

Graphique 19 :

Q24-25. La perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et dans l'avenir

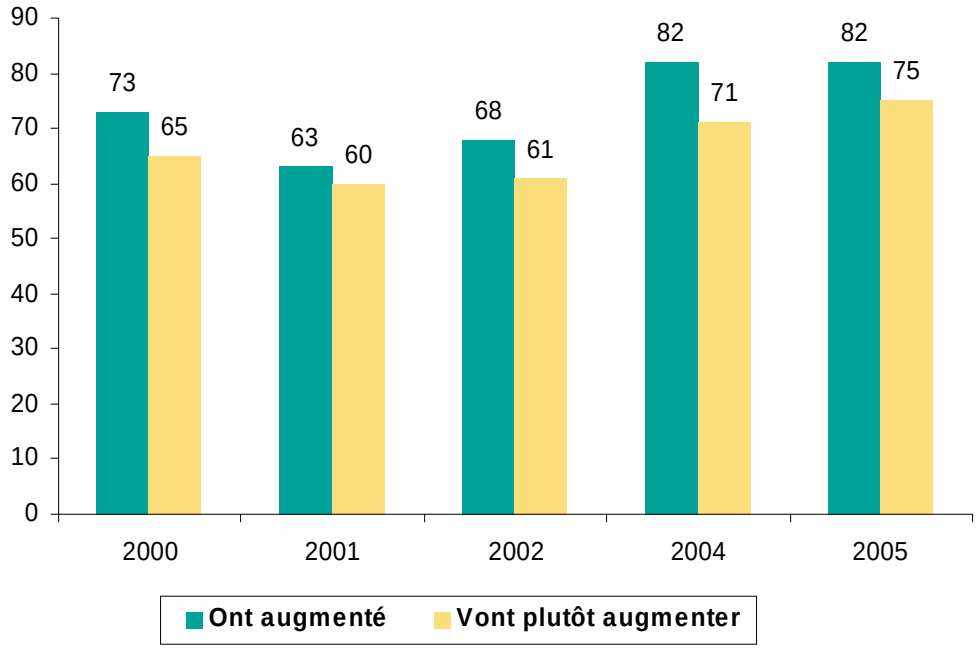

Sur fond d'inquiétude grandissante, les représentations de la pauvreté restent néanmoins relativement stables. Être pauvre ou exclu aujourd'hui c'est avant tout être privé des besoins de première nécessité : ne pas manger à sa faim (83% de citations) et ne pas avoir de logement (78% de citations). L'absence de soin est ensuite le symbole le plus cité (52%) loin

devant ce qui relève de la pauvreté monétaire notamment le chômage de longue durée (24%) ou le fait d'élever seuls ses enfants avec de faibles ressources (22%).

2. Les causes de la pauvreté : une opinion moins sévère depuis 2002

A l'instar des années précédentes, les causes de la pauvreté demeurent les licenciements économiques, toujours cités en premier (87%), le surendettement (78%) et le manque de qualification (61%). L'opinion publique explique donc toujours la pauvreté par la situation économique générale et le manque de formation.

Si les raisons objectives de la pauvreté restent identiques, les perceptions subjectives à son égard évoluent. En effet, depuis deux ans, et contrairement à la tendance observée avant 2004, la pauvreté est de plus en plus perçue comme une situation subie, liée à des facteurs conjoncturels défavorables et indépendants de la volonté des personnes concernées.
Les deux seules causes de pauvreté davantage désignées depuis 2002 sont, en effet, les licenciements économiques (en hausse de 3 points par rapport à 2002) et le manque d'offres d'emploi pour tous (en hausse de 4 points par rapport à 2002).
Inversement, la plupart des facteurs individuels de pauvreté sont en baisse depuis 2002 : d'une part, le manque de qualification pour trouver un emploi, cité par 61% des Français, perd 4 points par rapport à l'an dernier – c'est d'ailleurs le seul aspect en baisse depuis l'an dernier - et 9 points par rapport à 2002, d'autre part le manque de volonté à travailler, cité par 46%, perd 9 points par rapport à 2002.
Le jugement moins sévère de l'opinion publique sur les causes de la pauvreté observé l'an dernier se confirme donc cette année.

Graphique 20 :

Q30. Les causes de la pauvreté et de l'exclusion

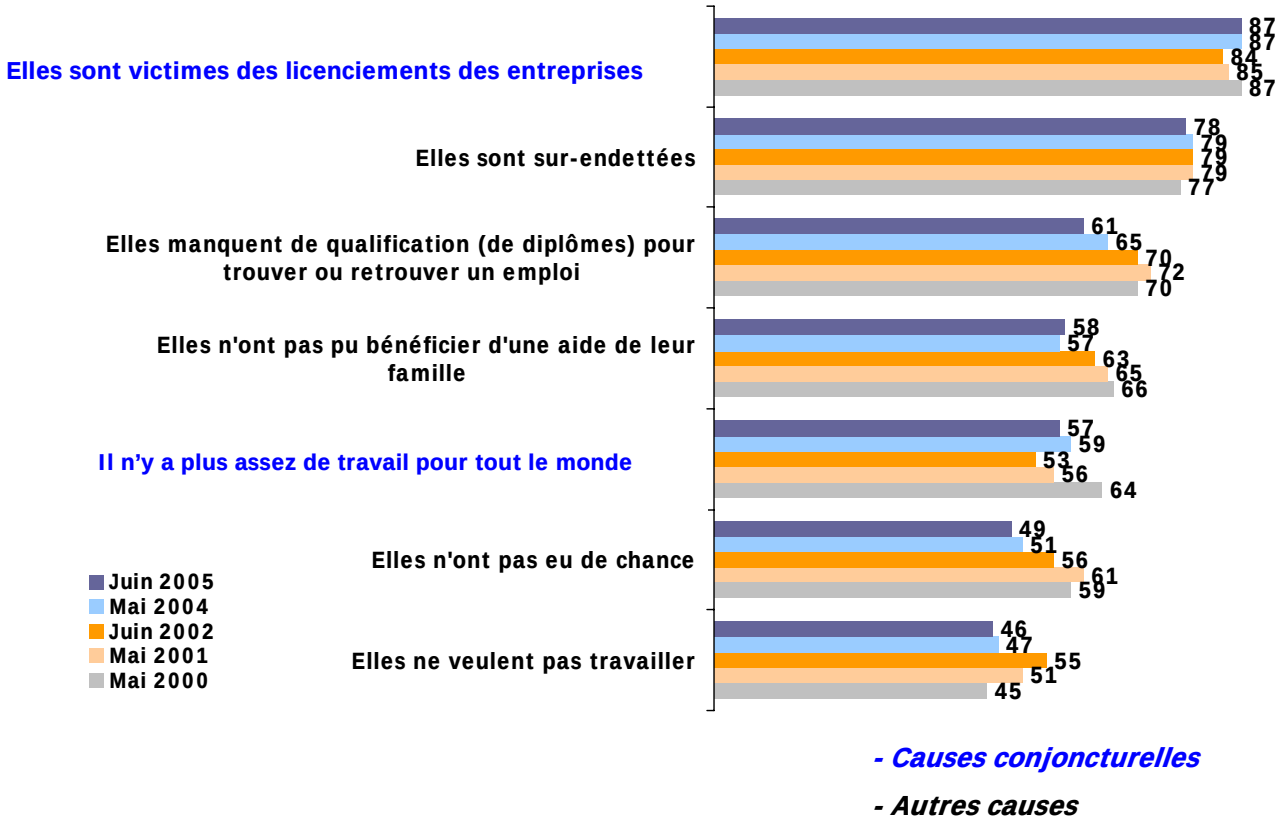

Notons enfin que les personnes les moins sévères sont aussi celles qui sont les plus proches de situations de pauvreté ou de précarité. Ces dernières s'opposent davantage à la mise en cause de la responsabilité personnelle pour expliquer la pauvreté notamment l'explication par le refus de travailler.

La mauvaise conjoncture économique impacte ces perceptions : face aux difficultés que le chômage entraîne, la conjoncture économique est davantage invoquée pour expliquer la pauvreté que le refus de travailler.
Pourtant, force est de constater que, la poursuite du durcissement observée depuis 2002 s'inscrivait, elle aussi, dans un contexte conjoncturel défavorable. L'explication s'avère donc plus complexe. Notons d'abord que, la mauvaise conjoncture économique s'est maintenant installée depuis quatre ans ; il faut donc voir, dans cet apaisement, l'expression d'une inquiétude grandissante face aux difficultés économiques persistantes.
Ensuite, si l'inquiétude des Français à l'égard de la conjoncture économique est croissante, elle a pu s'exprimer de manière claire et forte lors du référendum du mois de mai 2005 : si les raisons de la victoire du « non » à la Constitution Européenne sont multiples, elles sont en partie liées aux craintes d'une Europe trop libérale et encline au chômage. Cet élément contextuel contribue certainement à rendre moins sévère le jugement des Français à l'égard de la pauvreté, en « resocialisant » la perception des difficultés individuelles.

3. Certaines populations sont-elles plus exposées à la pauvreté ?…Une question qui divise l'opinion

Le champ de population concerné par la pauvreté et l'exclusion reste stable depuis le début du Baromètre et continue de diviser l'opinion : si 63% des Français estiment que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui, 37% considèrent qu'il y a des populations plus fragiles que d'autres. Cette dernière opinion est plus particulièrement partagée par les personnes âgées.

En abordant de manière plus précise les différents risques de pauvreté en fonction de ses caractéristiques socio-démographiques, il apparaît que les Français n'ont pas une idée très claire des catégories de populations davantage exposées à la pauvreté.
Sachant qu'actuellement, en France, les familles monoparentales et les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté, il est intéressant de constater que seulement un peu plus d'un quart des Français les citent dans le cadre de l'enquête (29% déclarent que les risques de pauvreté concernent surtout les moins de 35 ans). Notons d'ailleurs un clivage des réponses en fonction de l'âge témoignant d'une sorte de crainte personnelle : les plus jeunes associent davantage les plus jeunes à la pauvreté et inversement pour les personnes les plus âgées. Enfin 40% ne voient aucun lien entre l'âge et le risque d'exclusion ou pauvreté.

B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales

1. Le RMI

Malgré un RMI toujours légitime dans son principe, une exigence plus forte quant à ses modalités d'attribution…

Si le RMI est, depuis 3 ans, toujours plus légitimé (neuf Français sur dix - 87% - estiment qu'il doit exister), l'opinion publique semble, dans le même temps, plus exigeante quant aux conditions de son attribution. Pour une large majorité de la population, en proportion croissante depuis 2000, le RMI doit être soumis à des contreparties (84%, stable par rapport à 2004, + 3 points par rapport à 2002, + 8 points par rapport à 2000). En outre, le caractère permanent du RMI jusqu'à ce que la personne retrouve des revenus suffisants, est légèrement moins reconnu (76%, - 1 par rapport à 2004, - 4 points par rapport à 2002).

Graphique 21 :

Q33. Le jugement sur les modalités du RMI
(% Oui)

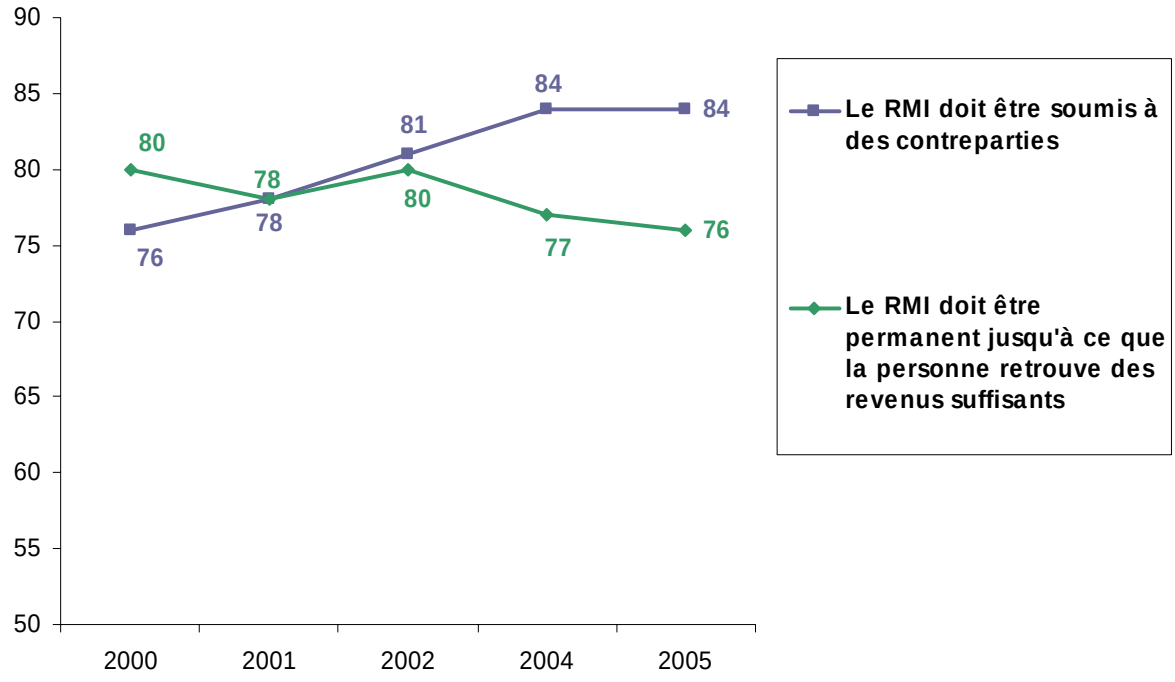

En abordant de manière détaillée les différentes contraintes qui pourraient s'appliquer aux bénéficiaires du RMI, le durcissement de l'opinion se confirme. En effet, les Français se montrent intransigeants quant aux contreparties du versement du RMI. A l'unanimité, bénéficier du RMI suppose de rechercher un emploi (98%, + 1 point par rapport à l'an dernier, + 4 points par rapport à 2002), d'accepter d'effectuer un stage de formation (96%, stable par rapport à l'an dernier, + 4 points par rapport à 2002) et de faire des efforts pour s'insérer socialement (94%, stable par rapport à l'an dernier, + 1 point par rapport à 2002).

Il s'agit également de participer à une tâche d'intérêt général (83%, + 1 point par rapport à l'an dernier, + 5 points par rapport à 2002) et, dans une moindre mesure, d'accepter les emplois qui sont proposés aux allocataires (78%, stable).

Ce sont toujours les premiers concernés par le RMI qui sont aussi les moins exigeants : les allocataires du RMI et de l'assurance chômage, les personnes proches de situations précaires mais aussi les jeunes sont majoritairement opposés à l'application de contreparties pour bénéficier du RMI.

Des Français favorables à l'augmentation du RMI

Tendance relativement stable depuis 2001, les deux tiers des Français (65%, - 2 points par rapport à 2004, - 3 points par rapport à 2002) considèrent qu'il faut augmenter le RMI tandis qu'un quart d'entre eux (26%) estiment qu'il est à un bon niveau (+ 1 point par rapport à 2004, + 3 points par rapport à 2002, + 6 points par rapport à 2001).
Pourtant, les Français continuent de sur-estimer le montant réel du RMI : si environ 36% donnent le montant exact (420 euros ou 2700 francs) à plus ou moins 30 euros d'écart, ils sont de plus en plus nombreux, depuis 2000, à l'estimer au-delà : 27% pensent que le montant du RMI est de plus de 450 €, contre 25% l'an dernier et seulement 13% en 2000. En outre, la part des personnes ne se prononçant pas est également en augmentation continue : 23% cette année contre 21% en 2004 et 13% en 2000.

Graphique 22 :

Q32. La connaissance du montant mensuel du RMI pour une personne seule

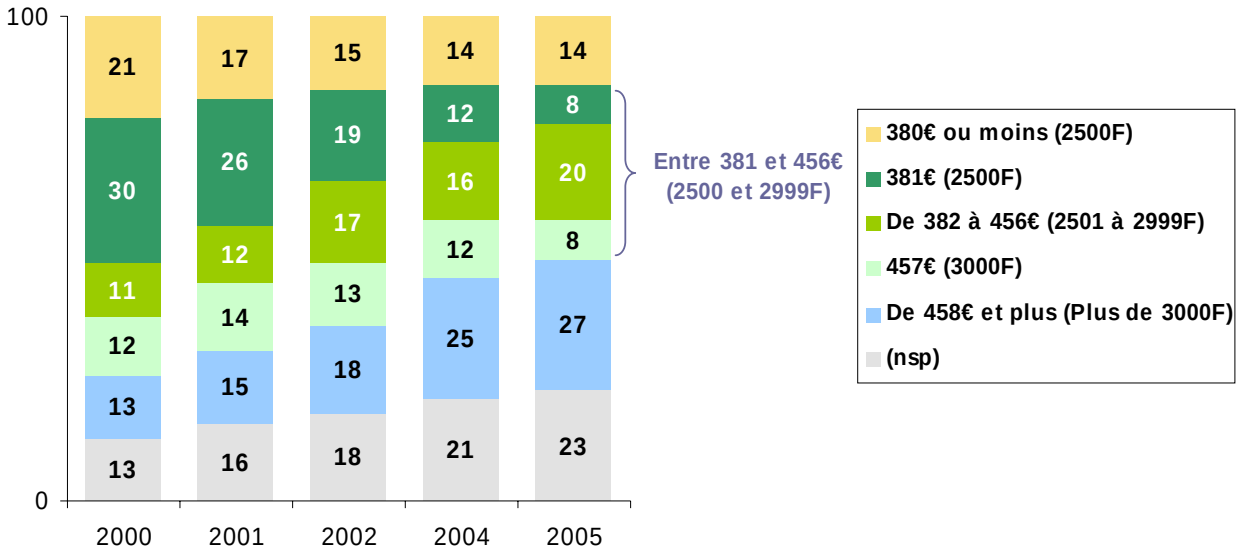

La sur-estimation générale du RMI n'est pas étonnante au regard des repères exprimés en termes de revenus minimum dont doit disposer un individu par mois pour vivre. Plus de la moitié des Français (52%) considèrent en effet qu'il est nécessaire de toucher au minimum 1100 euros (ou 7000 francs) dont 28% qui estiment ce montant minimum au-delà de 1300 euros (ou 9000 francs). Cette proportion est d'ailleurs en hausse de 7 points par rapport à l'an dernier et augmente de manière continue depuis 2000.

Le décalage entre souhait d'augmentation du RMI et sur-estimation de son montant réel reflète bien le déficit de connaissance des Français sur les minima sociaux.

Enfin, et c'est là une réelle ambiguïté, s'ils souhaitent en majorité une augmentation du RMI, les Français sont très partagés sur le financement de cette éventuelle augmentation : 42% sont prêts à accepter une hausse de leurs impôts ou cotisations contre 54% qui ne souhaiteraient aucunement contribuer à cette augmentation. Si la tendance était totalement partagée l'an dernier, le refus de cotiser davantage l'emporte cette année (54%, + 7 points). Cette réticence vient confirmer les résultats observés sur la protection sociale en général qui dénote cette année, malgré un attachement marqué au système public de protection sociale, d'une réelle saturation à cotiser davantage

Graphique 23 :

Q35bis. Acceptation d'une hausse des impôts ou des cotisations pour financer le RMI

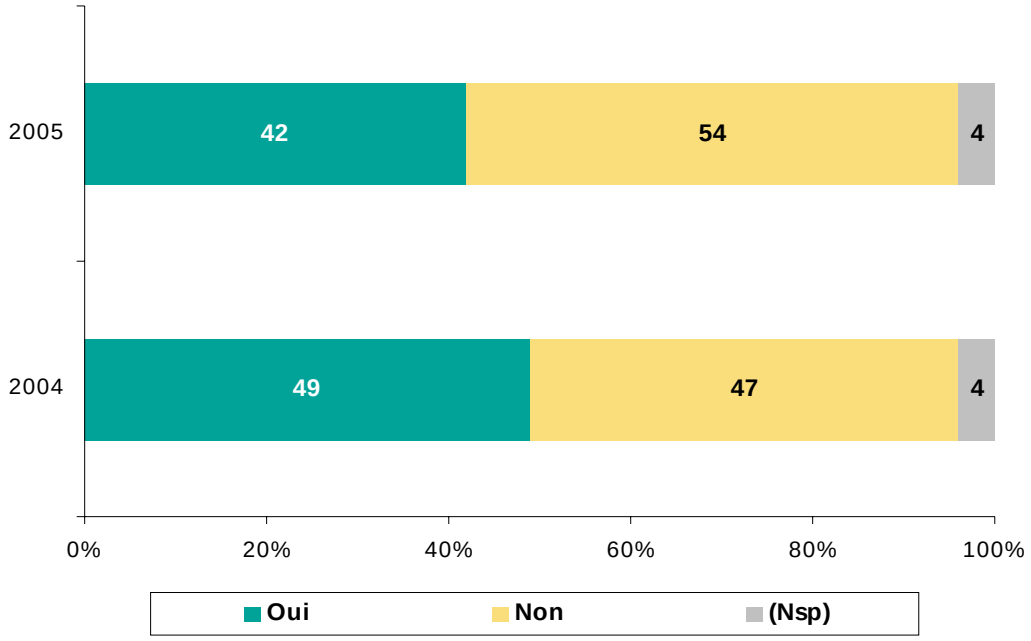

Les personnes issues d'un milieu favorisé tels les cadres supérieurs (50%), les personnes ayant de hauts niveaux de diplômes (54%) et de revenus (50%) sont davantage décidées à contribuer à ce financement.

2. L'allocation chômage

Les Français restent très exigeants vis-à-vis des modalités d'attribution de l'allocation chômage. La quasi-totalité (96%) considère en effet que les allocations chômage doivent être un droit soumis à des contreparties. Une proportion qui, après la très forte augmentation observée entre 2001 et 2002 (+ 13 points passant de 81% à 94%) se stabilise aujourd'hui.

Graphique 24 :

Q36. Le jugement sur les modalités des allocations chômage (%Oui)

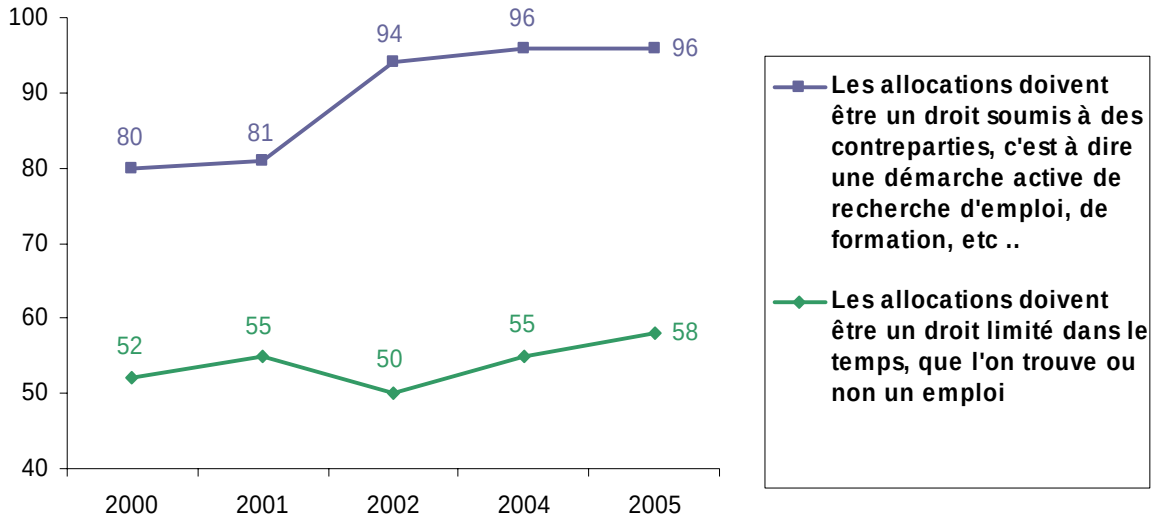

Par contreparties, les Français pensent plus particulièrement à effectuer un stage de formation (95%, stable depuis l'an dernier, + 3 points par rapport à 2002), participer à une tâche d'intérêt général proposée par l'administration (71%, - 1 point depuis l'an dernier, + 1 point par rapport à 2002) ou accepter les emplois proposés (70%, - 1 point depuis l'an dernier, - 3 points par rapport à 2002). Ce sont, d'après les Français, des conditions tout à fait normales au versement d'allocations chômage.

Avoir une démarche active de recherche d'emploi pour toucher des allocations chômage devient donc depuis 2002, une opinion partagée par tous. Notons tout de même un certain clivage générationnel : les plus âgés sont également systématiquement les plus exigeants.

Face à ce consensus, seule la limitation dans le temps des indemnisations continue de diviser l'opinion. En proportion croissante depuis 2002, près de six Français sur dix (58%) sont favorables à cette limitation, que l'allocataire retrouve ou non un emploi (hausse de 5 points par rapport à 2004 et 8 points par rapport à 2002)
Alors que le chômage constitue la préoccupation première des Français, cette tendance semble ainsi confirmer une exigence grandissante depuis trois ans quant aux modalités d'attribution de l'allocation chômage.

VI – Retraites et dépendances

A. Les Français et les retraites

Cette étude nous montre qu'en dépit de la dernière loi Fillon, les Français restent pessimistes pour leur propre retraite. Elle nous montre des Français mitigés à l'égard du nouveau système et sur le développement de l'épargne individuelle pour financer les retraites.

1. Des Français pessimistes pour leur propre retraite

Une grande majorité des Français (62%) estime que le niveau de vie des retraités est actuellement le même ou plus élevé que celui de l'ensemble de la population.
En revanche, quand les non retraités se projettent dans l'avenir et envisagent leur propre niveau de vie une fois à la retraite, ils sont 33% à émettre cette opinion. La majorité (60%) estime à l'inverse que son niveau de vie sera moins bon que l'ensemble de la population : un point de vue pessimiste qui était déjà observé l'an passé dans les mêmes proportions.
Les femmes sont encore moins confiantes en l'avenir (63% d'entre elles pensent que leur niveau de vie sera moins élevé que le reste de la population vs 57% des hommes), une crainte qui atteint son plus haut niveau dans les foyers où le chef de famille est ouvrier (67%) ou employé (65%) et pour des raisons très compréhensibles aussi chez les demandeurs d'emploi (68%) et les personnes qui travaillent à temps partiel (66%).

Si les Français sont préoccupés par leur futur niveau de vie de retraité, ils n'ont aussi que peu d'illusion sur l'âge auquel ils pourront bénéficier de leur retraite. Comme si le débat sur les retraites avait freiné leurs espérances, les Français souhaitent en effet prendre leur retraite plus tard qu'il y a 5 ans. Si en 2000 l'âge qui leur paraissait idéal pour terminer leur carrière était en moyenne de 56 ans, il est aujourd'hui de 58 ans. La proportion d'interviewés souhaitant « toujours à l'idéal » prendre leur retraite après 65 ans a quasiment doublé (passant de 6% en 2000 à 11% en 2005) tandis que ceux envisageant une retraite entre 60 et 64 ans a gagné 12 points (29% en 2000 et 41% en 2005). Même par rapport à l'an passé la proportion de Français citant un âge idéal supérieur à 60 ans a augmenté de 4 points (52% en 2005), une retraite tardive qui est davantage souhaitée par les professions libérales (65%) et les plus diplômés (60%).

Malgré cette augmentation, l'écart entre l'âge de retraite idéal souhaité par les Français et l'âge qu'ils envisagent réellement reste important et ce pour toutes les populations : 39% des Français (hors retraités) pensent pouvoir prendre leur retraite qu'à partir de 65 ans (alors qu'ils sont seulement 11% à considérer qu'il s'agit de la tranche d'âge idéale). L'âge moyen de départ en retraite qu'ils envisagent est d'environ 63 ans (soit 5 ans plus tard que l'âge souhaité), un âge qui atteint 64 ans chez les professions libérales, 65 ans chez les chômeurs.
Pour finir sur ce sujet, notons aussi l'augmentation du nombre de personnes qui ne savent pas à quel âge elles pourront prendre leur retraite (12% en 2002, 14% en 2004, 20 % en 2005) et qui révèle le sentiment d'incertitude qui pèse dans ce domaine.

2. Des Français qui en général adhèrent aux modalités pouvant être prises en compte pour déterminer les retraites

- **Les modalités de départ en retraite et le travail**

Les Français sont unanimes : les modalités de départ en retraite doivent tenir compte de la durée de cotisation et de la pénibilité du travail.
Ainsi 89% d'entre eux considèrent que les personnes ayant commencé à travailler jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt et 95% pensent que cette possibilité doit être accordée aux personnes exposées à des conditions de travail pénibles.
En revanche, les Français sont plus réticents quant à fixer l'âge de retraite en tenant compte des différences d'espérance de vie. La majorité d'entre eux (57%) pense que cadres et ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années même si ces deux populations présentent des espérances de vie différentes de 4 ans. Cette opinion est logiquement plus répandue chez les cadres et les professions libérales (73%) et les professions intermédiaires (66%).

- **Les modalités de départ en retraite et les enfants**

Concernant la prise en compte des enfants, 81% des Français pensent que le fait d'en avoir élevés doit conduire à des avantages pour la retraite. Le degré d'adhésion à cette idée est d'autant plus élevé que la famille est nombreuse (81% si présence d'un enfant dans le foyer, 82% pour 2 enfants, 89% pour 3 enfants et plus) et que la personne est âgée. Concernant l'âge il est à noter que plus la personne est âgée et plus elle considère effectivement que l'avantage doit être accordée mais il doit l'être seulement aux femmes.

Graphique 25 :

Q54. Adhésion concernant l'avantage procuré pour avoir élevé des enfants

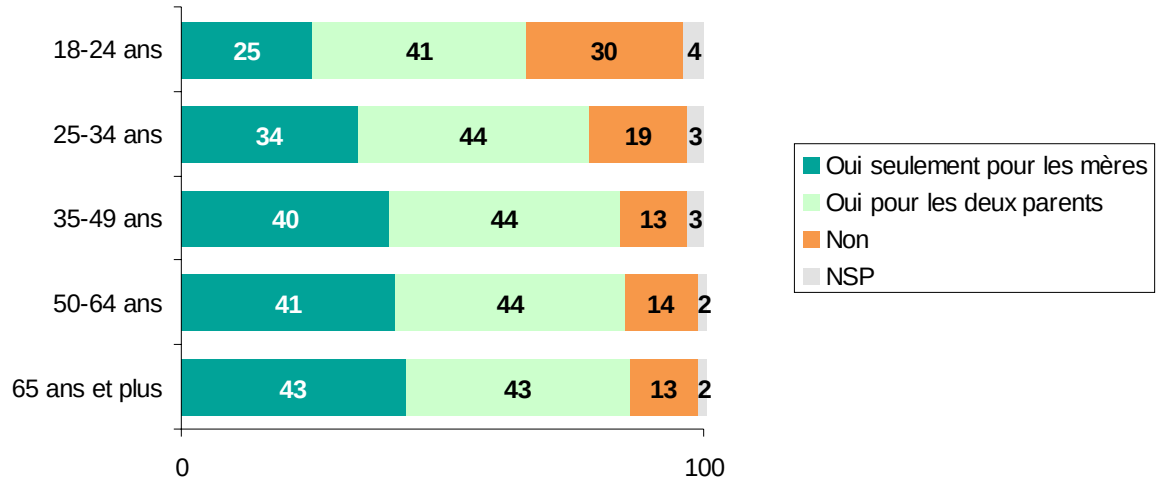

Les personnes qui pensent que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages pour la retraite, plébiscitent surtout une mesure qui accorde des années de cotisation supplémentaires (87% d'adhésion à cette idée, 94% pour les femmes au foyer), puis la prise

en compte de la période d'interruption d'activité professionnelle (63% d'opinions consensuelles).

3. Des Français mitigés à l'égard de la réforme…

Au sujet de la réforme des retraites, l'opinion publique est mitigée et 30% des Français déclarent qu'aucune mesure n'a leur préférence. La baisse des pensions versée aux retraités reste une idée rejetée de la grande majorité (5% de citations). Les autres mesures s'associent à un agrément très mesuré avec toutefois une préférence pour l'allongement de la durée de cotisation (26%) devant l'augmentation des cotisations des salariés (21%) et le recul de l'âge de la retraite (18%).
Ces résultats révèlent que 44% des Français ont intégré l'idée d'une prolongation de la vie « active » mais préfèrent qu'elle prenne la forme d'une augmentation de la durée de cotisation « généralisée » plutôt que le recul de l'âge de départ en retraite minimum. Cette opinion est cohérente avec l'idée qu'ils avançaient précédemment, à savoir permettre aux gens ayant commencé jeune de pouvoir partir plus tôt.
Notons pour finir que l'opinion des Français à l'égard de ces mesures est restée stable depuis quatre ans même si l'on constate une tendance à la hausse pour ce qui est de la mesure relative à l'allongement de la durée de cotisation.

Graphique 26 :

Q55. Les préférences en matière de réforme du système de retraite

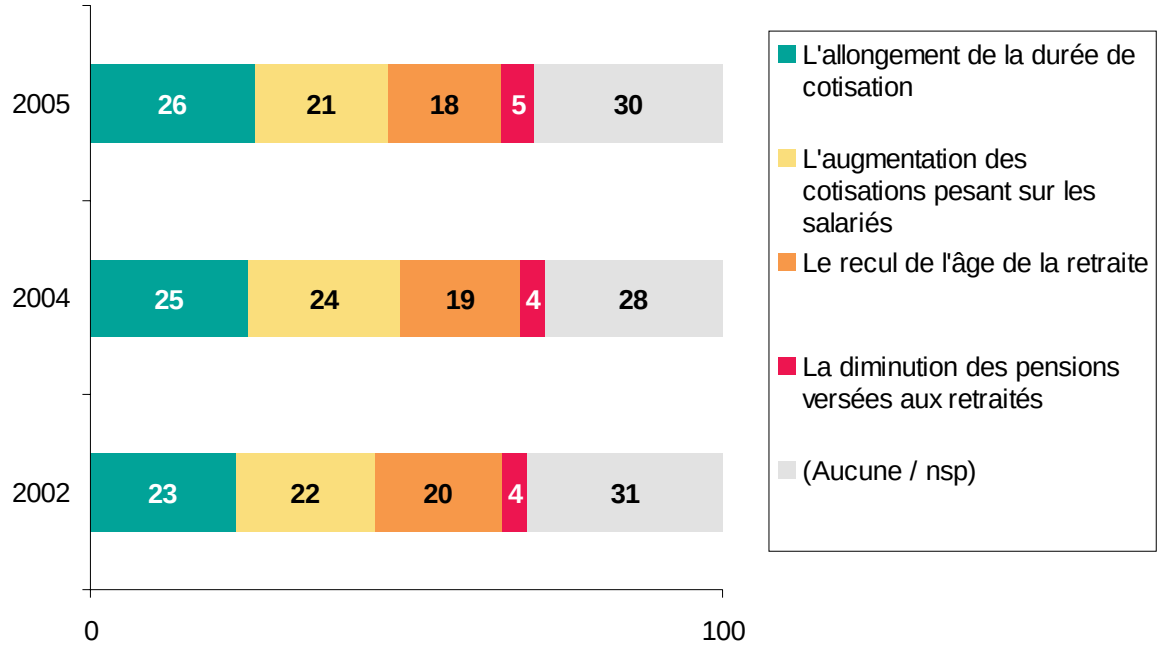

4. Des Français partagés sur le système liant le montant des pensions au nombre d'années travaillées

Les Français sont partagés sur le nouveau système[6].
On observe en effet que la majorité d'entre eux lui octroie d'être plus juste en tenant compte des années de travail (73% en 2005 vs 71% en 2004), d'être meilleur en offrant plus de marge de manœuvre aux individus (61% en 2005 vs 58% en 2004) mais ils sont, dans le même temps, aussi nombreux à le juger injuste, la date de départ en retraite dépendant de la loi du marché (61% en 2004 et cette année).

Deux populations se distinguent sur le sujet en étant beaucoup plus critiques. Ainsi 71% des chômeurs et 64% des salariés du public pensent d'une part que le système est injuste car dépendant du marché (vs 61% pour l'ensemble), d'autre part ils adhèrent moins à son caractère plus juste du fait des années de travail prises en compte (respectivement 66 et 68% vs 73% pour l'ensemble) ou au fait qu'il soit meilleur (58% dans le public vs 61% pour l'ensemble)

Les Français ne sont pas seulement partagés sur cette mesure, ils le sont aussi sur celle prévoyant de développer l'épargne individuelle pour financer les retraites.

5. Des Français partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour financer les retraites

Comme l'an dernier, les Français restent en effet très partagés sur cette proposition. 51% d'entre eux estiment qu'en matière de retraite "il faut garder le système actuel fondé sur la répartition en le réformant", contre 45% qui estiment qu'il faut "ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle".

Les plus favorables au maintien du système actuel sont les plus de 35 ans (55%) les salariés du public (60%), les retraités (61%) et les cadres (61%). Les ouvriers (53%) et les employés (53%) sont quant à eux une majorité à considérer qu'il "faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle". Le positionnement des ouvriers et des employés, moins aisés, peut sembler paradoxal mais s'explique dans la mesure où ils constituent les deux populations les plus inquiètes à l'égard de leur futur niveau de vie (Cf. 1er paragraphe de ce chapitre).

[6] La réforme consiste à diminuer, mais moins qu'avant, la pension de ceux n'ayant pas cotisé assez longtemps pour avoir le taux plein, et à augmenter les pensions de ceux ayant cotisé plus longtemps que la durée nécessaire pour avoir le taux plein

B. Les Français et la dépendance

1. Les Français et les aides aux personnes dépendantes

Pour une majorité relative de Français, l'État reste le principal acteur devant prendre en charge les personnes âgées dépendantes …

Les Français considèrent de plus en plus que c'est d'abord à l'État de prendre en charge les personnes âgées dépendantes (47%, + 2 points par rapport à 2004, + 8 points par rapport à 2000), bien avant les familles des personnes concernées (16%), les caisses de retraite (10%) et les collectivités locales (9%).

L'opinion des Français sur ce sujet n'est pas liée à leur niveau de ressources. En revanche, les plus de 35 ans sont plus nombreux à considérer que c'est d'abord à l'État de prendre en charge les personnes âgées dépendantes (50% contre 40% des moins de 35 ans), un point de vue plus répandu aussi chez les hommes (49% contre 45% des femmes).

… et si une cotisation couvrant le risque de dépendance devait être créée, elle ne devrait l'être que pour ceux qui le veulent

Selon les Français, si une cotisation spécifique pour être couvert personnellement en cas de dépendance devait être créée, elle devrait être destinée uniquement à ceux qui le veulent (46%), et non pas obligatoire pour tous (34%) ni obligatoire à partir d'un certain âge (16%). Ces résultats sont tout à fait comparables à ceux de l'an passé.

Les moins de 35 ans, moins concernés pour le moment, seraient les plus favorables à ce qu'une telle cotisation soit payée uniquement par ceux qui le veulent (50% contre 44% des plus de 35 ans) ou alors à partir d'un certain âge (20% contre 15% des plus de 35 ans). Ils seraient en revanche les moins favorables à ce qu'elle soit payée par tous (26% contre 36% des plus de 35 ans), et donc y compris par eux-mêmes.

2. L'attitude personnelle des Français face à la dépendance

Des Français prêts à davantage épargner en prévision d'une éventuelle dépendance

66% des Français (- 2 points) seraient prêts à épargner en prévision d'une éventuelle situation de dépendance : les jeunes (71% des moins de 35 ans), les célibataires (70%) et les catégories sociales privilégiées (73% dans les foyers où le chef de famille est cadre, 73% si le revenu est de plus 2400 euros) partagent davantage cette opinion.

Des Français préférant éviter les établissements pour personnes âgées

Les Français éviteraient en effet les établissements pour personnes âgées, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs proches parents.

Pour eux- mêmes
Encore plus que l'an dernier, vivre dans un établissement pour personnes âgées n'est pas envisageable pour les Français, 56% refusent cette idée et 36% lui sont vraiment hostiles (36% de pas du tout envisageable).

Si les moins de 35 ans n'envisagent pas cette éventualité (61%), une telle situation leur paraissant encore trop lointaine, il apparaît que pour d'autres Français un tel projet n'est pas envisagé pour des contraintes financières : les ouvriers (62%), les personnes ayant un niveau de revenu inférieur à 1150 euros (65%), les personnes au RMI (75%) sont ainsi plus nombreux à ne pas envisager cette éventualité.

Pour leurs parents proches

Si les Français envisagent peu d'aller vivre dans un établissement pour personnes âgées plus tard, ils privilégient aussi d'autres solutions en cas de dépendance de leurs parents proches.

Ainsi 29% des Français déclarent qu'ils feraient en sorte de s'en occuper au domicile de la personne (+2 points depuis 2004), 26% s'en occuperaient chez eux, 23% consacreraient une partie de leurs revenus à payer des aides pour lui permettre de rester à son domicile et seuls 18% auraient recours à une institution spécialisée.

Là encore, les clivages tiennent essentiellement aux revenus des Français interrogés. Les personnes ayant les plus hauts revenus seraient aussi plus nombreux à en consacrer une partie à des aides de manière à ce que leurs proches restent à leur domicile (40% contre 23% pour l'ensemble) alors qu'à l'inverse, les personnes gagnant moins de 1150 euros sont seulement 14% à pouvoir envisager cette solution et lui préfère l'accueil de la personne chez eux (35% contre 25% pour l'ensemble).

C. Les Français et le handicap

Depuis quelques années, on assiste en France à un certain nombre d'actions menées en faveur d'une meilleure intégration des personnes handicapées comme en témoigne la nouvelle loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées votée en février 2005.

1. Pour une meilleure intégration des personnes handicapées

Les Français, plus que l'an passé, trouvent que la société fait des efforts pour intégrer les personnes handicapées (+5 points). Néanmoins, cette opinion est toutefois très mesurée puisque partagée par 53% d'entre eux dont 10% de « tout à fait d'accord » avec cette perception (un accord « mou » avec 43% de plutôt).

Les français souhaitent une meilleure intégration des personnes handicapées. En effet, 57% pensent qu'il faut aider les personnes handicapées à travailler quel que soit leur niveau de handicap contre 40% qui estiment qu'au-delà d'un certain niveau il ne faut pas chercher à les faire travailler. L'opinion la plus « intégrative » est donc majoritaire mais relevons toutefois que la deuxième appréciation n'est pas aussi négative que l'appréciation testée l'an passé « handicap et travail sont incompatibles ». Elle peut aussi révéler une préoccupation à ne pas non plus « forcer au travail » une personne ayant un lourd handicap.
Le même souci d'intégration est relevé concernant l'accès aux lieux publics et 85% des Français estiment que tous les lieux publics et les équipements collectifs doivent obligatoirement être accessibles aux personnes handicapées contre 14% qui estiment qu'une telle mesure coûterait trop cher à la collectivité.
Notons à ce sujet que les femmes et les moins de 35 ans abondent davantage dans le sens d'une meilleure intégration (59% de femmes d'accord avec l'idée d'une aide au travail quel que soit le niveau de handicap contre 55% des hommes, 88% avec l'obligation d'accès à tous les lieux publics vs 83% des hommes, une opinion partagée par 89% des moins de 35 ans vs 84% des plus de 35 ans).

2. Les mesures d'amélioration de l'accès à l'emploi des personnes handicapées

Pour améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées, près de la moitié des Français (46%) estime que la première mesure consiste à obliger les employeurs à les recruter en fixant un nombre minimum, 32% privilégient à cette mesure une incitation financière à destination des entreprises et 20% estiment qu'il faut développer des lieux de travail qui leur soient exclusivement réservés.
Plus le niveau de revenu des personnes est élevé et plus ils privilégient une incitation financière et moins ils souhaitent que les employeurs soient obligés d'embaucher des personnes handicapés. Cette obligation des employeurs convainc aussi moins les travailleurs indépendants (32% vs 46% pour l'ensemble) et les cadres et professions libérales (39% vs 46%).

Graphique 27 :

Q42bis. Perception des mesures améliorant l'accès à l'emploi des personnes handicapées en fonction du niveau de revenu

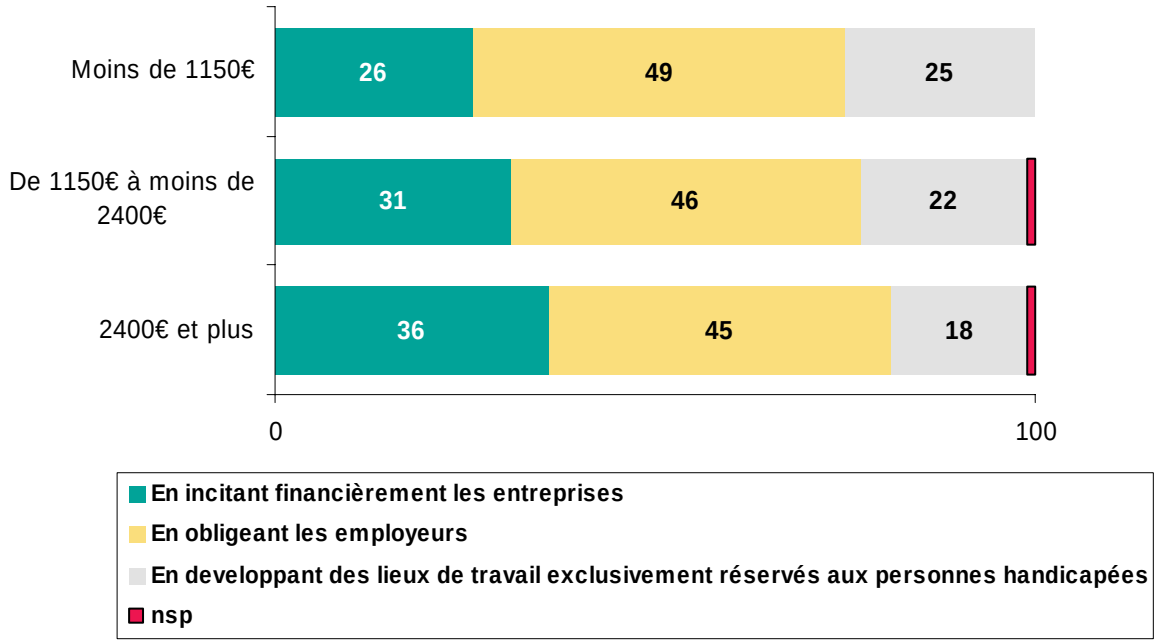

3. Opinion et jugement sur la politique d'aide financière aux personnes handicapées

La très grande majorité des Français trouve qu'il est normal que l'Allocation aux Adultes Handicapés soit plus élevée que le RMI (94%). La majorité d'entre eux (59%) cautionne cette idée uniquement pour les personnes ne pouvant pas travailler et 35% n'émettent aucune réserve. Seuls les chômeurs se distinguent sur cette question : 11% d'entre eux (vs 4% pour l'ensemble) estiment que l'AAH ne doit pas dépasser le RMI.

Concernant l'aide financière destinée à compenser les surcoûts du handicap, 61% des Français estiment qu'elle doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus (+3 points), 33% à tous sans considération du revenu (-4 points) et 5% avancent qu'elles ne doit concerner que les personnes ayant déjà cotisé (+2 points) : un résultat qui illustre un léger recul sur cette question et une plus grande dureté des plus âgés (7% des plus de 65 ans pensent que l'aide ne doit être accordée qu'aux individus ayant cotisé vs 5% pour l'ensemble) tandis que les femmes et les moins de 35 ans pense que l'aide ne doit pas tenir compte des revenus (respectivement 35 et 38% vs 35% pour l'ensemble).

Quoi qu'il en soit et comme pour les retraites, les Français considèrent de plus en plus que c'est d'abord à l'État de prendre en charge les personnes handicapées (66%, +3 points par rapport à 2004), bien avant les caisses d'assurance maladie (11%), les familles des personnes concernées (9%) et les collectivités locales (8%).